



CATALOGUE

CONSOMMABLES
EQUIPEMENTS ET PROTECTIONS
INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Une jeunesse turbulente, certes... mais toujours à vos côtés !

**Chers Clients, chers Partenaires,
1996-2025, 29 ans, déjà que la marque « Best » est à vos côtés.
Une jeunesse turbulente, certes... mais toujours à vos côtés !**

Je tiens tout particulièrement à remercier, Stéphane, Bruno, Quentin et toutes les collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent quotidiennement depuis février 2023 à mes côtés pour affirmer que l'âge de la maturité et de la sérénité, est arrivé. Un énorme travail a été réalisé par tous pour vous proposer des matériels « Made In Best », des services Location et Maintenance, ainsi que des équipements du meilleur niveau.

Je tiens, chers Clients, à vous remercier de votre confiance renouvelée et témoignée chaque jour. Vous pouvez retrouver nos équipes à Lambres-Lez-Douai, mais dorénavant à Lyon, ainsi qu'en Suisse. Venez découvrir le savoir-faire de Best Group sur nos trois sites, sur lesquels tous les services sont actifs pour vous assurer des prestations de proximité, ainsi que nos showrooms.

Nous vous invitons chaleureusement à venir visiter notre usine de Lambres-Lez-Douai... Vous seriez surpris des moyens techniques et humains mobilisés pour positionner Best Group comme votre partenaire. En attendant d'avoir le plaisir de vous croiser, je vous invite à découvrir cette nouvelle édition de notre catalogue que nous avons souhaité plus intuitive, facilitante, technique, fonctionnelle pour choisir le plus justement les produits adaptés à vos chantiers.

Au nom des équipes Best Group, je vous remercie de votre confiance.

Didier BURAGLIO, Président



**Didier
BURAGLIO**
Président



**Stéphane
PRUVOST**
Directeur Général



**Bruno
BIEHLER**
Directeur d'Exploitation



**Quentin
BURAGLIO**
Directeur Financier

SOMMAIRE



- 1. Best Group
le spécialiste
de la dépollution**
Les solutions adaptées pour
la dépollution et la protection
de l'environnement

4



- 2. Les protections
respiratoires**
Ensemble de protections
respiratoires conçues
pour les chantiers de
désamiantage et dépollution

13



- 3. Les équipements
de protection
individuelle**
Sélection d'équipements
de protection individuelle

43



- 4. Confinement et
gestion des déchets**
Sélection de solutions adaptées
pour toutes les phases de
chantier, du confinement à
la gestion des déchets

57

Nous œuvrons chaque jour pour apporter des solutions adaptées aux spécialistes du désamiantage, du déplombage et de la dépollution



Depuis la création de Best Group, toutes nos évolutions placent nos clients au cœur de nos priorités. Notre nouvelle identité visuelle est le reflet de notre engagement et réaffirme notre position en tant qu'acteur majeur du secteur.

**Avec Best Group,
la dépollution entre
dans un nouvel air.**

Plus que jamais, nous avons à cœur de proposer à nos clients partenaires des solutions et des produits garantissant une sécurité optimale des opérateurs, autour de 4 valeurs socles partagées par l'ensemble de nos équipes :



QUALITÉ ET FIABILITÉ

En proposant des produits et services conçus, fabriqués et réalisés dans notre usine de Lambres-Lez-Douai par des équipes impliquées et qualifiées.



PROXIMITÉ

En renforçant toutes nos équipes : technico-commerciales, terrain, services clients et techniques, afin de garantir une réactivité accrue.



DURABILITÉ

En investissant dans des moyens techniques, industriels et logistiques, afin de vous offrir un partenariat sur le long terme.



DISPONIBILITÉ

En garantissant un stock de consommables et de matériels disponibles d'une valeur de 3,5 Millions d'euros, issus de notre fabrication pour répondre à toutes les problématiques chantier et vous assurer la meilleure réactivité.



Les équipes Best Group
à votre service.

LES CHIFFRES CLÉS



4 métiers historiques pour vous servir



#1

Fabrication

100 % française

Doté d'un bureau d'étude performant, nous concevons, fabriquons et réalisons des produits de qualité : extracteurs, unité mobile de chauffe, unité de filtration, sas matériel/personnel, unité mobile de décontamination ou encore base vie... tous issus de notre usine française de Lambres-Lez-Douai. Pour des chantiers sereins, misez sur la qualité 100 % française, « Made In Best ».



Ce label est le symbole de notre engagement vers l'excellence. Il garantit la fiabilité et la qualité de nos produits, issus d'une conception et d'une production 100 % Made in France.



#2

Location

la valeur ajoutée
pour vos chantiers



Vous souhaitez tester un produit ? Vous avez un besoin ponctuel ? Vous faites face à un chantier d'envergure ? Notre service location propose un large parc matériel avec des produits certifiés et conformes à toutes les réglementations nécessaires pour vous garantir une totale sécurité et protection sur vos chantiers.

 LAMBRES (59) - TERNAY (69) - SUISSE (CH)



#3

Maintenance la sécurité avant tout

Les matériels et équipements de protection contre l'amiante nécessitent le meilleur contrôle pour assurer une parfaite sécurité pour vos collaborateurs. Premier centre de maintenance agréé en France, nous assurons un entretien régulier et minutieux de vos équipements.

🔧 LAMBRES (59) - TERNAY (69) - SUISSE (CH)



#4

Une large offre de consommables et d'équipements

Pour assurer la sécurité totale de vos chantiers et de vos opérateurs, découvrez notre large gamme de consommables : des incontournables aux spécifiques ainsi que l'ensemble des accessoires indispensables pour assurer la protection des équipes.

Une équipe commerciale renforcée, toujours à votre écoute !

Région Grand Nord



Alain CAUFORIER
Directeur
des ventes
06 38 85 32 04
a.caufourier@
bestfrance.fr



Steven LUCAS
06 14 63 01 77
s.lucas@
bestfrance.fr



Mickaël TAVARES
06 40 69 12 12
m.tavares@
bestfrance.fr



Jean-Baptiste
BIERCE
06 79 16 15 84
jb.bierce@
bestfrance.fr



Guillaume QUENOT
06 20 42 87 27
g.quenot@
bestfrance.fr



Stéphane PRUVOST
Directeur Général
06 99 62 80 81
s.pruvost@
bestfrance.fr

DOM TOM



Stéphane PRUVOST
Directeur Général
06 99 62 80 81
s.pruvost@
bestfrance.fr

Région Suisse +



Saskia VAN DER
WATEREN
Directrice
0041794611817
swateren@
bestsuisses.ch



Alexandre
SAVONA
0041795817362
alexandre@
bestsuisses.ch

Région Grand Sud / Grand Ouest



Edouard MARTIN
Directeur des ventes
06 68 00 70 44
e.martin@
bestfrance.fr



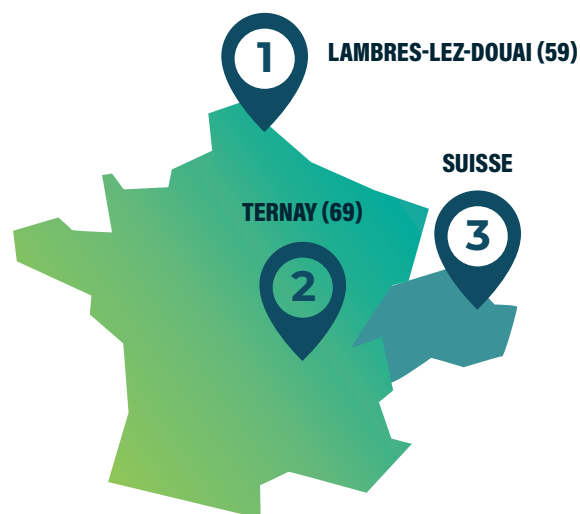
Cathy CHARRON
06 09 50 76 32
c.charron@
bestfrance.fr



Joseph BEGLE
06 20 42 78 91
j.begle@
bestfrance.fr



Des services
à votre écoute pour
garantir la réussite
de vos chantiers



Service Client

LAMBRES-LEZ-DOUAI (59)



Audrey MARTINACHE
Responsable
03 21 60 39 34
a.martinache@
bestfrance.fr



Catherine
BUTANOWICZ
03 61 53 90 51
c.butanowicz@
bestfrance.fr



Séverine WIART
03 61 53 90 53
s.wiart@
bestfrance.fr



Sylvie TAMMARO
07 77 86 10 55
sy.tammaro@
bestfrance.fr

TERNAY (69)



Béatrice PANIS
Polyasim
04 37 22 36 13
accueil@
polyasim.com

SUISSE



Camille MEULI
0041245521070
info@
bestsuisses.ch

Maintenance

LAMBRES-LEZ-DOUAI (59)



Jordan BACU
06 31 63 79 38
j.bacu@
bestfrance.fr

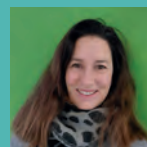


Charlotte
BACHELET-CARON
03 61 53 90 36
c.bachelet@
bestfrance.fr

TERNAY (69)



Damien LAIR
06 18 40 52 56
d.lair@
bestfrance.fr



Béatrice PANIS
Polyasim
04 37 22 36 13
accueil@
polyasim.com

SUISSE



Camille MEULI
0041245521070
info@
bestsuisses.ch



Nabil ROUANI
0041792457461
atelier@
bestsuisses.ch

Location

LAMBRES-LEZ-DOUAI (59)



Claudie DELEAU
03 21 60 39 36
c.deleau@
bestfrance.fr

TERNAY (69)



Damien LAIR
06 18 40 52 56
d.lair@
bestfrance.fr

SUISSE



Camille MEULI
0041245521070
info@
bestsuisses.ch

Retrouver
tous vos
interlocuteurs
en flashant
ce code





Un groupe, des valeurs communes

—— Polyasim Group, société lyonnaise fabrique, commercialise et distribue des solutions innovantes de résines à base aqueuse, destinées aux acteurs de la dépollution et du désamiantage. Tout comme Best Group, Polyasim Group entretient une réelle proximité avec ses clients et œuvre quotidiennement à trouver des solutions toujours plus innovantes et adaptées à chaque ouvrage, chaque chantier, chaque polluant. Polyasim Group est un acteur engagé dans le développement de solutions sans solvant de haute qualité, qui respectent au mieux l'environnement. Polyasim Group développe une vision innovante dans le domaine de la dépollution, en proposant des solutions ayant un impact économique, sociétal et environnemental : **réduction des déchets et de la pénibilité sur les chantiers.**

Préserver les ouvrages,
Protéger les hommes,
Respecter l'environnement.

Les solutions

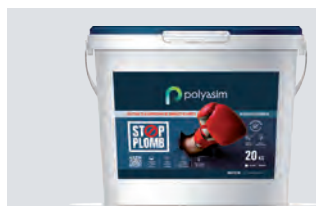
La gamme de solutions Polyasim Group permet de répondre à l'ensemble des problématiques de décontamination et de dépollution. Cela inclut le confinement, le recouvrement, le traitement de poussières ainsi que des décapants. Polyasim Group s'est développé notamment grâce à deux solutions phares innovantes sur le marché.



POLYASIM FIX
utilisé pour la démolition,
il permet de préparer et
sécuriser les surfaces
non-décontaminables.



POLYASIM Y
utilisé pour la rénovation, il
permet le confinement provisoire
et la protection des surfaces,
alternative aux polyanes.



POLYASIM STOP PLOMB
est la première solution
professionnelle de recouvrement
de la peinture au plomb sur
le marché !



INNOVATION



Polyasim Group propose des solutions de décontamination

qui répondent à tous les objectifs pour les professionnels de la dépollution ou pas

Professionnel
de la décontamination
(SS3)

Désamianteur, déplombeur,
centre de formation, ...

Professionnel
du bâtiment amené
à rencontrer de
l'amiante (SS4)

Couvreur, façadier,
plombier, peintre, ...

Gestionnaire
de marchés publics
ou des chantiers
contaminés

Bailleur social, collectivité,
architecte, AMO, AMOA, ...

Non-professionnel
devant
décontaminer
un ouvrage

Coopératives agricoles,
industriels, habitat social, ...

Des solutions pour l'ensemble des problématiques

de décontamination et de dépollution pour tous les types d'ouvrages

BÂTIMENTS INDUSTRIELS

Découvrez nos
solutions de
confinement ou de
recouvrement pour
les grandes surfaces,
idéales pour les
grands bâtiments
industriels.



LOGEMENTS, PETITS BÂTIMENTS

Polluants présents
sur les toitures,
les sols, ou encore
les façades ?
Nous avons
des solutions
adaptées aussi bien
pour l'intérieur que
l'extérieur.



COLLECTIVITÉS ET TERTIAIRE

Une gamme de
produits complète
adaptée à la
dépollution en
intérieur et extérieur
pour les bâtiments
tertiaires, mais
également les
bâtiments historiques.

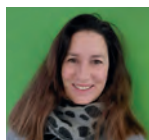


AUTRES APPLICATIONS

Hangars agricoles
avec toit fibrociment...
nos solutions
privilégient la
réhabilitation à
la déconstruction
afin de conserver
vos toitures et façades
dans le temps.



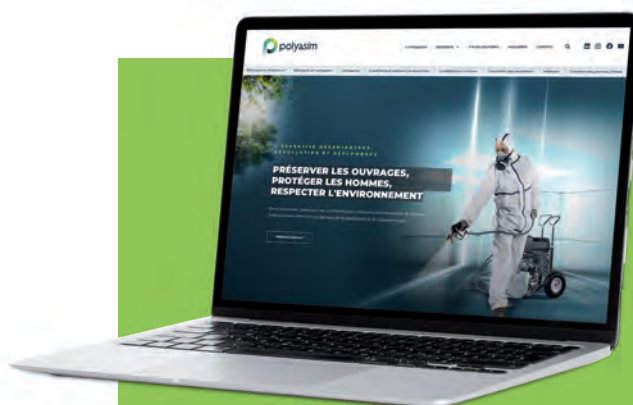
Plus d'information ?



SERVICE CLIENTS
BÉATRICE PANIS
accueil@polyasim.com
04 37 22 36 13



REFERENT TECHNIQUE
CYRILLE MASSON
cyrille@polyasim.com
06 99 61 80 81



A hand is holding a green 3M respirator with a circular filter. The background is blurred, showing a person in a white lab coat and a blue shirt. The respirator has a green body and a black circular filter with a white band. The 3M logo is visible on the side of the device.

Protections respiratoires

La qualité de l'air est un enjeu essentiel pour la sécurité au travail. Nos protections respiratoires, conçues pour s'adapter à tous les environnements, assurent une protection optimale contre les poussières, gaz et vapeurs nocives. Optez pour une solution fiable et confortable pour respirer en toute sérénité et sécurité.



SOUS-SOMMAIRE

1.

Demi-masques FFP3

Pour les utilisations limitées à 15 minutes (concernant l'amiante en fonction de la VLEP*)

20

2.

Demi-masques P3

Pour les utilisations limitées à 1 heure (concernant l'amiante en fonction de la VLEP*)

20

3.

Ventilation assistée

Équipement de protection respiratoire à pression positive

21

4.

Adduction d'air

Équipements de protection respiratoire à pression négative

29

5.

Atmosphère explosive et industrie

Équipements de protection respiratoire adaptés à une atmosphère explosive et à l'industrie

34

PRÉSENTATION

Les interventions de dépollution des bâtiments, qu'il s'agisse du traitement de l'amiante, du plomb ou d'autres substances dangereuses, exposent les professionnels à des **risques sanitaires majeurs**. L'inhalation de particules toxiques présentes dans l'air peut entraîner des troubles respiratoires sévères, parfois irréversibles, à court ou à long terme.

Dans ce contexte, le recours à des **protections respiratoires adaptées** est indispensable pour assurer la sécurité des intervenants. Ces équipements, qu'ils soient **jetable**s ou **réutilisables**, filtrent les contaminants présents dans l'air, réduisant ainsi l'exposition aux substances nocives. Leur sélection et leur utilisation adéquates sont cruciales pour garantir une protection optimale, en fonction du type de polluants et des conditions spécifiques du chantier.

BIEN CHOISIR SA PROTECTION RESPIRATOIRE

Choix des appareils de protection respiratoire par niveau (et tranche) d'empoussièrément permettant le respect de la VLEP* à 10 F/L (source instruction DGT/CT2 n°2015/238 du 16 octobre 2015).

*Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

DEMI MASQUES						VENTILATION	
		3M	3M	Sundström	Sundström	3M	3M
Demi masque FFP3 pliable	Demi masque FFP3 moulé	HF-303 (Aviva 40)	HF-353 (Aviva 50)	SR 100	SR 900	PV-300E (Phantom Vision)	FF-300 (Promask)



Niveau 1 (0 à < 100 f/L)	Limité à 15 minutes	Limité à 15 minutes	Limité à 1 heure	Limité à 1 heure	Limité à 1 heure	Limité à 1 heure	✓	✓
Niveau 2 (100 à < 800 f/L)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
Niveau 2 (800 à < 2400 f/L)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	Adapté à condition de réduire la	
Niveau 2 (2400 à < 3300 f/L)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	Non adapté	
Niveau 2 (3300 à < 6000 f/L)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	Non adapté	
Niveau 3 (6000 à < 10 000 f/L)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Page	p. 20	p. 20	p. 20	p. 20	p. 20	p. 20	p. 21	p. 21
Ref BEST	01011C020	01011C027	01021C019	01021C018	01021C010	01021E020	01031B025 (M/L)	01051C010 (M/L)



ZOOM SUR

AYEZ LE RÉFLEXE FIT TEST !

Obligatoire depuis 2013, le Fit Test (test d'ajustement), est une vérification indispensable pour la sécurité des utilisateurs d'appareils respiratoires. Il permet de contrôler l'adaptation du masque à la morphologie de l'opérateur et de détecter ainsi les fuites éventuelles.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le facteur Fit Test mesure le rapport entre la concentration en particules de l'air ambiant et la concentration en particules à l'intérieur du masque.

FIT TEST À DOMICILE !

Nos techniciens se déplacent directement sur site afin de procéder à vos fit tests !

DÉROULEMENT DU TEST

Au-delà de l'adaptation morphologique, le Fit Test donne également l'occasion de :

- vérifier que les utilisateurs sont en mesure d'ajuster correctement leurs masques, pour une protection optimale,
- sensibiliser les opérateurs au port du masque. Best Group propose cette prestation sur tous les masques complets ou demi-masques utilisés.

Pour plus d'informations sur le Fit-Test, veuillez vous référer au guide ED6273 de l'INRS.

ASSISTÉE			ADDUCTION D'AIR			
3M	KASCO	Sundström	3M	3M	3M	Honeywell
FF-600 (Vision 2)	Zenith 1	SR 200	RAS 931	FF-300 (Promask) compatible Cubair	FF-600 (Vision 2) compatible Cubair	Optifit
						
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
durée d'exposition par jour (2400 f/L max pour 2h/j)			✓	✓	✓	✓
			✓	✓	✓	✓
			Adapté sous condition de réduire la durée d'exposition par jour (Max de 6000 f/l pour 3h/jour)			
			Adapté sous condition de réduire la durée d'exposition par jour (Max de 10000 f/l pour 2h/jour)			
⊘	⊘	⊘	p. 29	p. 21	p. 21	p. 31
p. 21	p. 24	p. 27	p. 29	p. 21	p. 21	p. 31
01051C005 (M/L)	01051K015 (S)	01051E010	01051D040 (M/L)	01051C010 (M/L)	01051C005 (M/L)	01051F020 (M)

PRÉSENTATION

Afin de vous aider à choisir votre équipement de protection respiratoire...

Les appareils de protection respiratoire sont classés par niveau d'étanchéité définit par différents coefficients :

- **Le facteur de protection nominal (FPN) :** il est calculé d'après la fuite totale vers l'intérieur de l'appareil de protection respiratoire fixé par les normes de protection respiratoire.
- **Le facteur de protection assigné (FPA) :** il représente le niveau de protection attendu en condition réelle de travail pour 95 % des opérateurs formés au port des appareils de protection respiratoire et utilisant correctement, après contrôle, un appareil bien entretenu et bien ajusté.
- **Le choix de la protection respiratoire et de la cartouche associée est lié à la FDS** produit et/ou à la situation professionnelle et est donc spécifique à chaque situation. Afin d'orienter votre choix, veuillez vous référer au guide ED 156 de l'INRS.

ZOOM SUR LES FILTRES (Source Ministère du Travail et de l'Emploi)

Couleur	Type	Application	Classe	Concentration gazeuse max autorisée	Norme
	A	Gaz et vapeurs organiques avec point d'ébullition supérieur à 65°C (exemples : white spirit, toluène, styrène, xylène)	1	1 000 ml/m ³ (0,1 Vol%)	EN 141 ou EN 14387
			2	5 000 ml/m ³ (0,5 Vol%)	
			3	10 000 ml/m ³ (1,0 Vol%)	
	B	Gaz et vapeurs inorganiques, à l'exception du Monoxyde de Carbone (exemples chlore, acide cyanhydrique, hydrogène sulfuré,)	1	1 000 ml/m ³ (0,1 Vol%)	EN 141 ou EN 14387
			2	5 000 ml/m ³ (0,5 Vol%)	
			3	10 000 ml/m ³ (1,0 Vol%)	
	E	Dioxyde de soufre, SO ₂ , autres gaz et vapeurs acides (exemples : dioxyde de soufre, acide formique,)	1	1 000 ml/m ³ (0,1 Vol%)	EN 141 ou EN 14387
			2	5 000 ml/m ³ (0,5 Vol%)	
			3	10 000 ml/m ³ (1,0 Vol%)	
	K	Ammoniaque et dérivés organiques	1	1 000 ml/m ³ (0,1 Vol%)	EN 141 ou EN 14387
			2	5 000 ml/m ³ (0,5 Vol%)	
			3	10 000 ml/m ³ (1,0 Vol%)	
	AX	Gaz et vapeurs organiques avec point d'ébullition inférieur à 65°C / 1 et 2 avec faible point d'ébullition (acétone, méthanol, dichlorométhane,)		groupe 1 - 100 ml/m ³ max. 40 mn. groupe 1 - 500 ml/m ³ max. 20 mn. groupe 2 - 1 000 ml/m ³ max. 60 mn. groupe 2 - 5 000 ml/m ³ max. 20 mn.	EN 141 ou EN 14387
	NO-P3	Oxyde d'azote et vapeurs de mercure		Temps d'utilisation max. autorisé 20 mn	EN 141 ou EN 14387
	Hg-P3	Mercure et particules solides et liquides		Temps d'utilisation max. autorisé 50 h	EN 141 ou EN 14387
	C0	Oxyde de Carbone		Directives locales	DIN 3181
	Reactor P3	Iode radioactif et particules		Directives locales	DIN 3181
	P	Particules, aérosols solides et liquides	1 2 3	Val. MAC des matières inertes en suspension > 10 mg/m ³ Val. MAC substance dangereuse V > 0,1 - 10 mg/m ³ Val. MAC substance toxique < 0,1 mg/m ³ P-amiante, substances cancérigènes, spores,enzymes, virus et bactéries.	EN 143

BIEN CHOISIR SA CARTOUCHE

Lors du choix de la cartouche, celle-ci doit correspondre à la même marque que le masque utilisé.

Marque	Cartouche	Modèle	Catégorie	Normes	Masques compatibles	Ref BEST	Fournisseur
3M		Cartouche filtrante DT1135E - PF10/P3 R	P3 R	EN 143/A1 EN 148/1 - DIN40	FF-300 (Promask) Proflow SC FF-600 (Vision 2) RAS-931 - HF303	01061C010	DT1135E
3M		Cartouches combinés A2-P3	A2P3	EN 14387 - EN 143/1 EN148/1 DIN40	FF-300 (Promask) Proflow SC HF303	01063C010	DT4041E
3M		Cartouche combiné A2B2P3 - DT4035E	A2B2P3	EN 14387 - EN143 DIN40 - EN1148/1	HF303 FF-300 (Promask) Proflow SC	01063C011	DT4035E
3M		Cartouche combiné A2 B2 E2 K2 P3 DT4045E CF 32	A2 B2 E2 K2 P3	EN 14387 DIN40 - EN 148/1	FF-300 (Promask) Proflow SC	01063C015	DT4045E
3M		Cartouche filtrante P3 - PF251/2 - PV 1251E	P3	EN 143 P3 - EN 12492 EN 12942 - EN 12941	HF-350 KIT PV 300E	01061B010	PV 1251E
3M		AX P3 - CF32	AxP3R	EN 14387 - EN 143 EN 148 - DIN40	FF-300 (Promask) Proflow SC	01063C025	DT4047E
3M		Cartouche CF 32 ABEK2HGP3	ABEK2HGP3	EN 148 - DIN40 EN14387 - EN143	FF-300 (Promask) Proflow SC	01065C016	DT4046E
3M		Cartouche CF 32 A2B2EIP3 (DT-4036E)	A2B2EIP3	EN 14387 EN148 - DIN40	HF303 FF-300 (Promask) Proflow SC	01065C25	DT4036E
3M		Cartouche PF-DT-D 1135E pour CUBAIR	P3 R	EN 145 / A1 - EN 148 / - DIN040	FF-300 - FF-600 HF 300	01065C026	DTS1135E
Sundström		Cartouche filtrante SR510 - P3 R	P3	EN 143 - EN 12942 EN 12941	SR900 - SR100 SR500 - SR700	01022E010	H02-1312
Sundström		Prefiltre SR 221	N/A	N/A	SR900 - SR100	01022E015	H02-0312
Sundström		SR 599 cartouche A1BE2K1HgP3	A1BE2K1HgP3	EN 12942 TH3P 12941 TM3P	SR 500 - SR 500EX	01065E031	H02-7312
Sundström		SR 710 Cartouche P3	P3	EN 143 - EN 12942 TH3P 12941 TM3P	SR 500 - SR500EX SR700	01061E015	H02-7112
Sundström		SR 218 -3 Cartouche filtrante A2	A2	EN 14387	SR 100 - SR 200 SR900	01061E020	H02-2012
Sundström		SR 297 Cartouche filtrante gaz - ABEK1	ABEK1	EN 14387	SR 100 - SR 900 SR 90 - SR 200	01061E022	H02-5312
Sundström		SR 217 Cartouche filtrante A1	A1	EN 14387 - EN 12942 EN 12941	SR 100 - SR 900 SR 90 - SR 200	01061E023	H02-2512
Sundström		SR 299 - 2 Cartouche filtrante ABEK1HG P3R	ABEK1HG P3R	EN14387	SR 100 - SR 900 SR 90 - SR 200	01061E025	H02-6512
Sundström		SR 518 Filtre à gaz pour ventilateur SR500 ABE1	ABE1	EN 12942-12941	SR 500	01065E010	H02-7012
KASCO		Cartouche ZP3	P3 R	EN 148-1	ZENITH 1 T5	01061C070	0601023
KASCO		Cartouche ZA2P3	A2P3	EN 148-1 - EN1941 EN 14387 - EN 12942	ZENITH 1 T5	01061C075	0601046
Honeywell		Cartouche filtrante P3 double filetage	P3	EN143	OPTIFIT	01062f010	1786110

PRÉSENTATION

Best Group accorde une attention particulière à **la diversité des problématiques liées à la dépollution**. Si l'amiante reste au cœur de notre expertise, d'autres polluants, tels que ceux issus de l'industrie chimique ou du plomb, sont également pris en compte.

En fonction du polluant rencontré, de sa dangerosité et de sa concentration, un système de ventilation assistée est nécessaire afin d'aider l'utilisateur dans son travail. Ce dispositif, couramment employé sur les chantiers de niveau 2, fonctionne en **pression positive** et assure un **apport d'air neuf** à l'utilisateur, renforçant ainsi sa protection.

ZOOM
SUR

LA VENTILATION ASSISTÉE



BIEN CHOISIR SA CARTOUCHE DT **3M** ET SA COMPATIBILITÉ AVEC PROFLOW

Lors du choix de la cartouche, celle-ci doit correspondre à la même marque que le masque utilisé.

								
Référence	DT-1135E	DT-1235E	DT-4031E	DT-4032E	DT-4035E	DT-4036E	DT-4045E	DT-4046E
Code Couleur								
Description	Filtre anti-poussières 3M™ PF10, P3 RD DT-1135E	Filtre anti-poussières 3M™ PF10, P3 RD DT-1235E	Filtre combiné 3M™ CF22 A2P3 RD DT-4031E	Filtre combiné 3M™ CF22 B2P3 R DT-4032E	Cartouche filtrante combinée 3M™ CF22 A2B2P3 RD DT-4035E	Filtre combiné 3M™ CF22 A2B2E1P3 R D DT-4036E	Filtre combiné 3M™ CF32 A2B2E2 K2P3 R D DT-4045E	Filtre combiné 3M™ CF32 A2B2E2K 2HgP3 RD DT-4046E
Protection	PRSL	PRSL	A1P	B2P	A1B2P	A1B2E1P	A1B2E2K2P	A1B2E2 K2HgP
Pour une protection contre	Particules solides et liquides	Particules solides et liquides avec ouverture réduite	Gaz et vapeurs organiques, particules solides et liquides	Gaz et vapeurs inorganiques, particules solides et liquides	Gaz et vapeurs organiques, inorganiques, particules solides et liquides	Gaz et vapeurs organiques, inorganiques, gaz acides, particules solides et liquides	Gaz et vapeurs organiques, inorganiques et acides, ammoniac et dérivés organiques d'ammoniac, particules solides et liquides	Gaz et vapeurs organiques, inorganiques et acides, ammoniac et dérivés organiques d'ammoniac, mercure et composés du mercure, particules solides et liquides
Proflow + Vision 2	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Proflow + Promask	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Référence BEST	01061C010	sur demande	01063C010	sur demande	01063C011	01065C025	01063C015	01065C016

DEMI-MASQUES

JETABLES

Utilisation limitée à 15 minutes*



DEMI MASQUE FFP3 PLIABLE



- Demi-masque pliable :**
- Polypropylène
 - Sans latex
 - Usage unique
 - Soupape d'expiration
 - Élastiques ajustables pour le confort

Caractéristiques techniques

CERTIFICATION	EN149
CONDITIONNEMENT	Boîte de 20 unités - carton de 12 boîtes

REF. 01011C020

DEMI MASQUE FFP3 MOULÉ



- Demi-masque moulé :**
- Polypropylène
 - Sans latex
 - Usage unique
 - Soupape d'expiration
 - Élastiques ajustables pour le confort

Caractéristiques techniques

CERTIFICATION	EN149
CONDITIONNEMENT	Boîte de 10 unités - carton de 12 boîtes

REF. 01011C027

RÉUTILISABLES

Utilisation limitée à 60 minutes*



HF-303 (AVIVA 40) 3M



- Demi-masque réutilisable mono-cartouche en caoutchouc de silicone liquide (résistance et confort) :**
- Double soupape d'expiration et sangles réglables
 - Compatible avec les cartouches filtrantes série DT (particules et gaz)

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 10
CERTIFICATION	EN 140 : 1998 et AS/NZS1716 : 2012
OPTION ET ACCESSOIRES	Large choix de filtres à particules, à gaz ou combinés de la gamme DT
TAILLES ET POIDS	S : 128 g, M : 130 g, L : 132 g
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01021C019 - TS
REF. 01021C019 - TM
REF. 01021C019 - TL

F-353 (AVIVA 50) 3M



- Demi-masque réutilisable mono-cartouche en caoutchouc de silicone liquide (résistance et confort) :**
- Double joint d'étanchéité réflex,
 - Mécanisme de vérification des fuites facile à utiliser
 - "Pincement" pour lunette-masque

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 10 (norme BS) = niveau 2 selon recommandations INRS/TM3
CERTIFICATION	EN 140 : 1998 et AS/NZS1716 : 2012
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation recommandée avec les cartouches filtrantes P3 / PF251 et capsules de protection cartouches
TAILLES ET POIDS	S : 128 g, M : 130 g, L : 132 g
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01021C018 - TS
REF. 01021C018 - TM
REF. 01021C018 - TL

SR 100 Sundström



- Demi-masque réutilisable :**
- Porte-filtre amovible, en silicone hypo-allergénique
 - Double soupape d'expiration et larges sangles réglables
 - Peu de pièces détachées pour un entretien et une maintenance faciles



Disponible dans les packs prêt à l'emploi Premium et Premium Plus

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 10
CERTIFICATION	EN 140 : 1998
OPTION ET ACCESSOIRES	Large choix de filtres à particules, à gaz ou combinés de la gamme Sundström SR
TAILLES ET POIDS	S : 128 g, M : 130 g, L : 132 g
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01021E010 - S/M
REF. 01021E010 - M/L

SR 900 Sundström



- Demi-masque réutilisable à porte-filtre amovible. Élastomère thermoplastique (TPE)**



Compatible avec le système de ventilation assistée SR500

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 10
CERTIFICATION	EN 140 : 1998
OPTION ET ACCESSOIRES	Large choix de filtres à particules, à gaz ou combinés de la gamme Sundström SR. Accessoirisable avec les tuyaux SR951 et SR952, le système de filtres portable à la ceinture SR905, le moteur ventilation assistée SR500, ou l'alimentation en air comprimé avec SR507 et SR307..
TAILLES ET POIDS	S : 128 g, M : 130 g, L : 132 g
CONDITIONNEMENT	Valise unitaire

REF. 01021E020 - S
REF. 01021E020 - M
REF. 01021E020 - L

VENTILATION ASSISTÉE

MASQUES

FF-300 (PROMASK) 3M MASQUE SEUL



Masque à ventilation assistée de dernière génération :
- Flux de 160 litres par minute : adapté pour le niveau 2 amiante.
- Écran traité antirayures



Compatible avec le système de ventilation assistée PROFLOW et les cartouches combinées gamme DT. Compatible CUBAIR

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 = niveau 2 selon recommandations INRS
CERTIFICATION	EN136:1998 Classe 3 - EN12942 TM3
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation recommandée avec les cartouches à particules ou gaz gamme DT
TAILLES ET POIDS	0,450 kg (sans filtre)
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01051C010 (M/L)

REF. 01051C015 (S)



FF-300-20



Monture adaptée au masque FF-300 30, verres correcteurs non compris

CONDITIONNEMENT Boîte unitaire

REF. 01051C015



FILM PROTECTION ÉCRAN FF 300 - 926



Film pelable protection écran

CONDITIONNEMENT Lot de 5

REF. 01053D015

FF-600 (VISION 2) 3M MASQUE SEUL



Masque complet :

- Panoramique, caoutchouc de silicone liquide
- Visière renforcée résistance solvants, rayures
- Connexion latérale de la cartouche filtrante ou du flexible coudé de raccordement Proflow
- Harnais à 5 points réglables
- Demi-masque intégré déclinable



Compatible avec les cartouches gamme DT en pression négative et système de ventilation assistée Proflow SC. Compatible CUBAIR

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 = niveau 2 selon recommandations INRS
CERTIFICATION	EN136 : 1998 Classe 3 - EN12942 TM3
OPTION ET ACCESSOIRES	Recommandé : cartouches à particules ou gaz gamme DT, ou le système ventilation assistée Proflow SC
TAILLES ET POIDS	S, M, M/L. 0,500 g (sans filtres)
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01051C005 (M/L)

REF. 01051C006 (M)

REF. 01051C007 (S)



FF-600-20



Monture adaptée au masque FF-600 et PV-931, verres correcteurs non compris

CONDITIONNEMENT Boîte unitaire

REF. 01053B012



FILM PROTECTION ÉCRAN FF 300 - 926



Film pelable protection écran

CONDITIONNEMENT Lot de 5

REF. 01053D015



LE SAVIEZ-VOUS ? LE CALCUL VLEP*

$E = \text{Somme} [(\text{durée d'exposition} \times \text{empoussièrement mesuré}) / \text{FPA APR}] / 8$

*(VALEUR LIMITE D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE)

VENTILATION ASSISTÉE

MOTEUR

KIT PF-619E-ASB (PROFLOW) 3M

KIT MOTEUR



Système de ventilation assistée :

- Doubles cartouches filtrantes, ventilateur en polyuréthane résistant aux produits chimiques
- Étanchéité IP55
- Tuyau flexible de raccordement avec raccord angulaire pour une connexion au demi-masque FM1 ou masques complets Promask
- Débit moteur de 160 litres par minute géré électroniquement
- Enregistrement automatique des données d'utilisation et de performance, ainsi que leur téléchargement pour la tenue des registres
- Contrôle visuel rapide de l'état de la batterie et du régime moteur associé à une alarme sonore en cas de dysfonctionnement ou colmatage des filtres, autonomie entre 4 et 6 heures selon le type de travaux, rechargement complet en 6 heures maxi.



HARNAIS TR 927



Harnais de sac à dos décontaminable pour PF619

CONDITIONNEMENT Boîte unitaire

REF. 01032C041

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 = niveau 2 selon recommandations INRS
CERTIFICATION	EN12942 : 1998
OPTION ET ACCESSOIRES	- Utilisation recommandée avec les cartouches filtrantes gamme DT - Bouchons d'étanchéité pour décontamination - Housse de protection jetable
TAILLES ET POIDS	1,60 kg (sans filtres)
CONDITIONNEMENT	Valise unitaire

REF. 01031C015

KIT PROFLOW

- ✓ 1 bloc-moteur
- ✓ 1 batterie 6V
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 1 ceinture réglable
- ✓ 1 notice d'utilisation et d'entretien
- ✓ 1 valise de transport.



KIT COMPLET

KIT AMIANTE PV-300E (PHANTOM VISION) 3M

SYSTÈME COMPLET



Système de ventilation assistée :

- Compact et performant
- Masque panoramique en silicone
- Visière en polycarbonate renforcé résistant aux rayures et aux solvants, avec système de gestion anti-buée
- Demi-masque intégré pour un meilleur confort
- Harnais 5 points à déclenchement rapide



Batterie qui assure un débit minimum de 160 litres par minute jusqu'à 8 heures en pleine charge

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 = niveau 2 selon recommandations INRS
CERTIFICATION	EN12942
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation recommandée avec les cartouches filtrantes P3-PF251 DT et les capsules de protection cartouches)
TAILLES ET POIDS	S, M, M/L. 1.45 kg.
CONDITIONNEMENT	Valise unitaire

REF. 01031B025 (M/L)

REF. 01031B015 (M)

REF. 01031B020 (S)

KIT PHANTOM VISION

- ✓ 1 masque complet
- ✓ 1 filtre PSL
- ✓ 1 bloc-moteur à fixer sur le masque
- ✓ 1 batterie portée à la ceinture
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 1 testeur de débit
- ✓ 1 notice d'utilisation et d'entretien
- ✓ 1 valise de transport



READY PACK

PF-600E-ASB-FF-302 (READY PACK PROFLOW SC 160 + PROMASK) **3M** SYSTÈME COMPLET



Système de ventilation assistée, performant et particulièrement adapté aux opérations de désamiantage avec ses doubles cartouches filtrantes, ventilateur en polyuréthane résistant aux produits chimiques :

- Forme compacte et ergonomique pour utilisation longue durée
- Étanchéité IP55, tuyau flexible de raccordement avec raccord angulaire pour une connexion au demi-masque FM1 ou masques complets Promask et Vision 2
- Débit moteur de 160 litres par minute géré électroniquement
- Fonction spécifique permettant l'enregistrement automatique des données d'utilisation et de performance, ainsi que leur téléchargement pour la tenue des registres
- Contrôle visuel rapide de l'état de la batterie et du régime moteur associé à une alarme sonore en cas de dysfonctionnement ou colmatage des filtres



Autonomie entre 4 et 6 heures selon type de travaux, rechargement complet en 6 heures max.

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 = niveau 2 selon recommandations INRS
CERTIFICATION	EN12942 : 1998
OPTION ET ACCESSOIRES	- Utilisation recommandée avec les cartouches filtrantes Pro2000 Scott - Bouchons d'étanchéité pour décontamination - Housse de protection jetable - Le kit Proflow existe aussi en version anti-déflagrante Proflow 2 Ex (réf. 01031C017)
TAILLES ET POIDS	1,60 kg (sans filtres)
CONDITIONNEMENT	Valise unitaire

REF. 01031C040 (M/L)

READY PACK

- ✓ 1 bloc-moteur
- ✓ 1 batterie 6V
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 1 ceinture réglable
- ✓ 1 testeur de débit
- ✓ 1 notice d'utilisation et d'entretien
- ✓ 1 valise de transport



PF-600E-ASB-FF 600 (READY PACK PROFLOW SC 160 + VISION 2) **3M** SYSTÈME COMPLET



Système de ventilation assistée, performant et particulièrement adapté aux opérations de désamiantage avec ses doubles cartouches filtrantes, ventilateur en polyuréthane résistant aux produits chimiques :

- Forme compacte et ergonomique pour une utilisation longue durée
- Étanchéité IP55, tuyau flexible de raccordement avec raccord angulaire pour une connexion au demi-masque FM1 ou masques complets Promask et Vision 2
- Débit moteur de 160 litres par minute géré électroniquement
- Fonction spécifique permettant l'enregistrement automatique des données d'utilisation et de performance, ainsi que leur téléchargement pour la tenue des registres
- Contrôle visuel rapide de l'état de la batterie et du régime moteur associé à une alarme sonore en cas de dysfonctionnement ou de colmatage des filtres

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 = sous section 4 niveau 2 selon recommandations INRS/TMP3
CERTIFICATION	EN12942
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation recommandée avec les cartouches filtrantes PF10 P3R DT-1135E
TAILLES ET POIDS	1,60 kg
CONDITIONNEMENT	Valise unitaire

REF. 01031C030 (L)

REF. 01031C031 (M)

REF. 01031C032 (S)

READY PACK

- ✓ 1 bloc-moteur
- ✓ 1 batterie 6V
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 1 ceinture réglable
- ✓ 1 testeur de débit
- ✓ 1 notice d'utilisation et d'entretien
- ✓ 1 valise de transport



VENTILATION ASSISTÉE

MASQUES

MASQUE COMPLET ZENITH 1 MASQUE SEUL



Masque complet :

- Vision panoramique en silicone
- Écran en polycarbonate doté d'un système anti-buée efficace même à très basse température
- Harnais à 5 points réglables, demi-masque intégré déclinable pour simplifier l'entretien
- Faible résistance respiratoire, compatible avec les cartouches à raccord fileté DIN 148-1 en pression négative, et les systèmes de ventilation assistée Kasco M3 et T5.



Compatible avec les cartouches à particules ZP3 à filetage DIN 148-1, et les systèmes de ventilation assistée Kasco M3 et Kasco T5

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA : 60
CERTIFICATION	EN136:1998 - Classe 3
TAILLES ET POIDS	0,600 kg (sans filtre)
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01051K015 (S)

REF. 01051K010 (M)

REF. 01051K005 (L)



MONTURE DE LUNETTES KASCO



Monture adaptée au masque KASCO ZENITH 1 (verres correcteurs non compris).

CONDITIONNEMENT Boîte unitaire

REF. 01053K005

MOTEURS

KIT DE VENTILATION ASSISTÉE T5 KASCO

KIT MOTEUR



Système de ventilation assistée :

- Turbine en ABS portée à la ceinture (moins de poids sur le masque pour des vacations longues) reliée par un tuyau respiratoire torsadé jusqu'au masque.
- Un débit minimum de 160 litres par minute est garanti jusqu'à 8 heures pour les chantiers amiante (en sous-section 4 par exemple).
- Le temps de charge de la batterie est de 11 heures, elle est très compacte, légère (460 g) et étanche (IP65) et permet 300 cycles de chargement/déchargement.

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA : 60 (avec masque relié) - TM3 P R SL (avec masque relié)
CERTIFICATION	EN 12942 : 2009 complète avec un masque - EN529 : 2006
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation conseillée et certifiée avec le masque Zénith 1 et les cartouches ZP3 de la marque Kasco™
TAILLES ET POIDS	1,7 kg (l'ensemble complet avec batterie)
CONDITIONNEMENT	Carton unitaire (vendu sans masque)

REF. 01031K005

KIT VA T5

- ✓ 1 filtre ZP3
- ✓ 1 bloc-moteur à fixer sur le masque ZENITH (en option)
- ✓ 1 batterie extra-plate portée à la ceinture
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 1 testeur de débit
- ✓ 1 notice d'utilisation et d'entretien
- ✓ 1 valise de transport (en option)
- ✓ 1 ceinture réglable et facilement décontaminable



KIT DE VENTILATION ASSISTÉE M3 KASCO

KIT MOTEUR



Système de ventilation assistée :

- Turbine en ABS montée directement sur le masque (pas de tuyau respiratoire imposant).
- Débit minimum de 170 litres par minute est garanti jusqu'à 8 heures pour les chantiers amiante (en sous-section 4 par exemple).
- Le temps de charge de la batterie est de 11 heures, elle est très compacte, légère (460 g) et étanche (IP65) et permet 300 cycles de chargement/déchargement.

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA : 60 (avec masque relié)-TM3 P R SL (avec masque relié)
CERTIFICATION	EN 12942 : 2009 complète avec un masque - EN529 : 2006
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation conseillée et certifiée avec le masque Zénith 1 et les cartouches ZP3 de la marque Kasco™
CONDITIONNEMENT	Valise unitaire (vendue sans masque)

REF. 01031K010

KIT VA M3

- ✓ 1 filtre ZP3
- ✓ 1 bloc-moteur à fixer sur le masque ZENITH (en option)
- ✓ 1 batterie extra-plate portée à la ceinture
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 1 testeur de débit
- ✓ 1 notice d'utilisation et d'entretien
- ✓ 1 valise de transport (en option)
- ✓ 1 ceinture réglable et facilement décontaminable



VENTILATION ASSISTÉE

KITS COMPLETS

SYSTÈME E-T5 ZP3 AVEC ZENITH 1 KIT COMPLET



Système de ventilation assistée :

- Turbine en ABS montée directement sur le masque (pas de tuyau respiratoire imposant)
- Débit minimum de 170 litres par minute, garanti jusqu'à 8 heures pour les chantiers amiante (en sous-section 4 par exemple).

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA : 60 (avec masque relié) - TM3 P R SL (avec masque relié)
CERTIFICATION	EN 12942 : 2009 complète avec un masque - EN529 : 2006
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation conseillée et certifiée avec le masque Zénith 1 et les cartouches ZP3 de la marque Kasco™
TAILLES	S - M - L
CONDITIONNEMENT	Boîte avec masque

REF. 01031K015 (S)

REF. 01031K016 (M)

REF. 01031K017 (L)

KIT VA T5

- ✓ 1 filtre ZP3
- ✓ 1 bloc-moteur à fixer sur le masque ZENITH (en option)
- ✓ 1 batterie extra-plate portée à la ceinture
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 1 testeur de débit
- ✓ 1 notice d'utilisation et d'entretien
- ✓ 1 ceinture réglable et facilement décontaminable



SYSTÈME E-M3 ZP3 AVEC ZENITH 1 KIT COMPLET



Système de ventilation assistée :

- Turbine en ABS montée directement sur le masque (pas de tuyau respiratoire imposant)
- Débit constant de 210 litres par minute garanti jusqu'à 8h
- Temps de charge de la batterie de 3h

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA : 60 (avec masque relié) - TM3 P R SL (avec masque relié)
CERTIFICATION	EN 12942 : 2009 complète avec un masque - EN529 : 2006
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation conseillée et certifiée avec le masque Zénith 1 et les cartouches ZP3 de la marque Kasco™
TAILLES	S-M-L
CONDITIONNEMENT	Boîte avec masque

REF. 01031K018 (S)

REF. 01031K019 (M)

REF. 01031K020 (L)

KIT VA M3

- ✓ 1 filtre ZP3
- ✓ 1 bloc-moteur à fixer sur le masque ZENITH (en option)
- ✓ 1 batterie extra-plate portée à la ceinture
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 1 testeur de débit
- ✓ 1 notice d'utilisation et d'entretien
- ✓ 1 ceinture réglable et facilement décontaminable



MASQUES

SR200 Sundström MASQUE SEUL



Masque complet :

- Vision panoramique en silicone hypo-allergénique
- Taille unique
- Visière en polycarbonate (ou verre en option)
- Demi-masque intégré très confortable, déclipable pour simplifier l'entretien
- Trois valves d'inspiration et deux valves d'expiration pour faciliter la respiration



Large choix de filtres à particules, à gaz ou combinés de la gamme Sundström.

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA : 30 - TMP3 avec système ventilation assistée SR500
CERTIFICATION	EN136:1998, EN166:1995, EN148-1:1999
TAILLES ET POIDS	0,97 kg (sans filtre)
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire - carton de 3 unités

REF. 01051E010

+ SR580



Casque ventilé à visière amovible en polycarbonate. accessorisable et compatible avec de nombreux articles Sundström dont le système de ventilation assistée anti-déflagrant SR500Ex

CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire
POIDS	0,88 kg
PROTECTION	FPN : 500 TH3P avec système ventilation assistée SR500
CERTIFICATION	EN12941:1998 (TH3), EN166, EN352-3, EN397

REF. 01053E065

+ SR530



Cagoule souple couvrante en PETG (résistant chimique) avec oculaire en acétate de cellulose pour protéger les voies respiratoires, la tête, le cou et les épaules. Connectée au système de ventilation assistée.

CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire
POIDS	0,48 kg
PROTECTION	FPN : 500-TH3P avec système ventilation assistée SR500
CERTIFICATION	EN12941:1998 (TH3), EN14594:2005 avec SR500

REF. 01051E050

+ SR366



Visière pour masque SR200

CONDITIONNEMENT	Unitaire
-----------------	----------

REF. 01052E010

VENTILATION ASSISTÉE

MOTEURS

SR500 Sundström

KIT MOTEUR



Système de ventilation assistée :

- Boîtier en polyamide renforcé et fibres de verre
- Moteur à régulation automatique de débit (quel que soit le niveau de colmatage des filtres ou la charge de la batterie, conserve le débit sélectionné à 175 l/mn ou 240 l/mn)
- Autonomie de travail : entre 5h (à 240 l/mn) et 8h (à 175 l/mn) avec la batterie standard, entre 8h et 13 heures avec la batterie longue durée HD Duty (optionnelle)
- Batteries rechargeables en 1h30 (sans mémoire de charge)
- Système sécurisé avec 3 alertes, vibreur, visuelle et sonore



SR550



Tuyau en polyuréthane (PU) pour connexion entre le masque SR200 et le système de ventilation assistée SR500

CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire - carton de 5 unités
POIDS	318 g

REF. 01032E010



Compatible avec :

- Les cagoules SR 530, SR 540
- Le demi-masque SR 900
- Le masque complet SR 200
- Le casque de soudure SR 590
- Le casque avec visière SR 580 et la visière de soudage
- Le casque avec visière SR 580

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 avec masque SR200, FPN 500 avec cagoules et casques
CERTIFICATION	EN12941:1998, EN12942:1998
TAILLES ET POIDS	2,62 kg
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01031E010

KIT

- ✓ 1 bloc-moteur
- ✓ 1 ceinture ergonomique réglable
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 2 capsules de protection filtres
- ✓ 1 notice d'utilisation et d'entretien
- ✓ 1 testeur de débit



SR700 Sundström

MOTEUR



Système de ventilation assistée :

- Ventilateur alimenté par batterie
- Peut être utilisé à la place d'un filtre de protection dans toutes les situations où un tel filtre est recommandé.
- Indicateur de capacité de la batterie
- Durée de fonctionnement jusqu'à 8 heures
- Alarme avec signaux sonores/visuels lorsque le flux d'air est obstrué



SR550



Tuyau en polyuréthane (PU) pour connexion entre le masque SR200 et le système de ventilation assistée SR500

CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire - carton de 5 unités
POIDS	318 g

REF. 01032E010



Compatible avec :

- Les cagoules SR 520, SR 530, SR 561, SR 562, SR 601, SR 602, SR 604
- L'écran facial SR 570, l'écran de soudage/ l'écran facial SR 574/570
- Le demi-masque SR 900
- Le masque complet SR 200
- Le masque de soudage SR 592
- Le casque avec visière SR 580 et la visière de soudage
- Le casque avec visière SR 584/SR 580

Caractéristiques techniques

TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT	-10 - +55°C, < 90% RH
TEMPÉRATURE DE STOCKAGE	-20 - +40°C, < 90% RH
TYPE DE CELLULE	Li-Ion 14,8V 2,2 Ah
HOMOLOGATIONS	EN 12941:1998 + A2:2008, EN 12942:1998 + A2:2008
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01031E017

ADDUCTION D'AIR

MASQUES

RAS-931 (VISION 3) 3M MASQUE SEUL



Masque complet :

- Vision panoramique en silicone liquide
- Visière renforcée
- Equipé d'un demi-masque en élastomère thermoplastique intégré déclinable pour simplifier l'entretien
- Membrane phonique
- Harnais 5 points réglables néoprène décontaminable



Compatible cartouches combinées et pression négative avec le RAS (adduction d'air)

+ RAS-934



Protège cartouche avec système d'attache contre les éclaboussures et les étincelles

CONDITIONNEMENT À l'unité

REF. 01067C015

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 250 = niveau 3 selon recommandation INRS avec système d'adduction d'air
CERTIFICATION	EN136 : 1998 CLASSE 3 6 en14593-1
POIDS	0,500 kg (sans filtre)
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01051D050 (S)

REF. 01051D045 (M)

REF. 01051D040 (M/L)

KIT COMPLET

RAS-ASB (MASQUE VISION 3 KIT AMIANTE) 3M SYSTÈME COMPLET



Système complet :

- Masque RAS-931
- Système d'adduction d'air à pression positive + cartouche

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 250 = sous section 4 niveau 2 selon recommandations INRS/TMP3
CERTIFICATION	EN12942
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation recommandée avec les cartouches filtrantes PF10 P3R DT-1135E
TAILLES ET POIDS	1,60 kg
CONDITIONNEMENT	Valise unitaire

REF. 01041D018 (S)

REF. 01041D017 (M)

REF. 01041D016 (L)

READY PACK

- ✓ 1 masque RAS-931
- ✓ 1 ceinture/harnais décontaminable de type baudrier
- ✓ 1 filtre à particules en ligne de pression moyenne
- ✓ 1 raccord rapide CEJN
- ✓ 1 système BY PASS
- ✓ 1 sifflet de sécurité
- ✓ 1 cartouche filtrante P3
- ✓ 1 bouchon d'étanchéité
- ✓ 1 capsule d'obturation du filtre
- ✓ 1 valise de transport



ADDUCTION D'AIR

MASQUES COMPATIBLES CUBAIR

FF-300 (PROMASK) 3M MASQUE SEUL



Masque à ventilation assistée de dernière génération :

- Flux de 160 litres par minute : adapté pour le niveau 2 amiante.
- Écran traité antirayures

Compatible avec le système de ventilation assistée PROFLOW et les cartouches combinées gamme DT. Compatible CUBAIR

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 = niveau 2 selon recommandations INRS
CERTIFICATION	EN136:1998 Classe 3 - EN12942 TM3
OPTION ET ACCESSOIRES	Utilisation recommandée avec cartouches à particules ou gaz gamme DT
TAILLES ET POIDS	0,450 kg (sans filtre)
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01051C010 (M/L)

REF. 01051C015 (S)

+ SS-6607



Protège les cartouches filtrantes contre les éclaboussures et les étincelles

CONDITIONNEMENT Lot de 2 unités

REF. 01067C010

FF-600 (VISION 2) 3M MASQUE SEUL



Masque complet :

- Panoramique, caoutchouc de silicone liquide
- Visière renforcée résistance solvants, rayures
- Connexion latérale de la cartouche filtrante ou du flexible coudé de raccordement Proflow
- Harnais à 5 points réglables
- Demi-masque intégré déclipable

Compatible avec les cartouches gamme DT en pression négative et système de ventilation assistée Proflow SC. Compatible CUBAIR

+ SS-6607



Protège les cartouches filtrantes contre les éclaboussures et les étincelles

CONDITIONNEMENT Lot de 2 unités

REF. 01067C010

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 = niveau 2 selon recommandations INRS
CERTIFICATION	EN136 : 1998 Classe 3 - EN12942 TM3
OPTION ET ACCESSOIRES	Recommandé : cartouches à particules ou gaz gamme DT, ou le système ventilation assistée Proflow SC
TAILLES ET POIDS	S, M, M/L. 0,500 g (sans filtres)
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01051C005 (M/L)

REF. 01051C006 (M)

REF. 01051C007 (S)

MASQUES COMPATIBLES CUBAIR

OPTIFIT **Honeywell**

MASQUE SEUL



Masque complet :

- Serre-tête à 5 branches
- Boucle de réglage-desserage rapide
- Bossages latéraux pour le port de lunettes de vue
- Membrane vocale pour une meilleure transmission phonique

Caractéristiques techniques

CERTIFICATION	EN136
POIDS	570 g

REF. 01051F020 (M)

REF. 01051F021 (L)

ADDUCTION D'AIR

CUBAIR

CUBAIR EVOLUTION MACHINE



Appareil de protection de protection respiratoire isolant à adduction d'air comprimé :

- Débit continu avec masque complet classe 4A
- Système mobile d'air comprimé basse pression, exempt d'huile ou de lubrifiant, économe en énergie électrique, pouvant alimenter simultanément jusqu'à 4 opérateurs via 2 turbines électriques indépendantes (pression positive et débit variable, garanti de 300 litres/minute pour 4 opérateurs sous 230 V/10 A)
- Contrôle en continu du débit d'air, du CO et du CO₂ avec alarme sonore et visuelle en cas de d'incident
- Connexion en air respirable avec tuyau en PVC D19 mm pour une longueur entre 10 et 50 mètres (30 m maxi pour 4 porteurs, 50 m maxi pour 2 porteurs)
- L'équipement comprend également une ceinture en PVC décontaminable dotée d'un raccord tournant, d'un tuyau d'air respirable avec raccord Rd40 EN148-1, d'un filtre à particules P3R ou filtre combiné, d'un masque complet avec raccord Rd40 EN148-1.



Compatible avec les masques complets :

- FF-300
- FF-600
- Optifit

Caractéristiques techniques

PROTECTION	PI de catégorie 3 Classe 4A (répond au 3 ^e niveau d'empoussièrement)
CERTIFICATION	EN 14594 : 2005
POIDS	20 kg
DIMENSIONS	Cube = 35 x 35 cm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 01045B049

+ T DE CONNEXION

REF. 01045B058



+ BOUCHON

REF. 01045B073



+ CEINTURE ADAPTABLE CUBAIR POUR MASQUE 3M

REF. 01045B0571



+ CEINTURE ADAPTABLE CUBAIR POUR MASQUE OPTIFIT

REF. 0104510057



+ TUYAU 10 m OU 20 m

REF. 01045B056 EN 20M
REF. 01045B055 EN 10M



+ DÉBIMÈTRE

REF. 01045B060



Un besoin en centrale d'air respirable ?
Consultez-nous !

CUBAIR

CUBAIR KIT SAS

MACHINE



Kit de raccordement de l'adduction d'air pour sas.

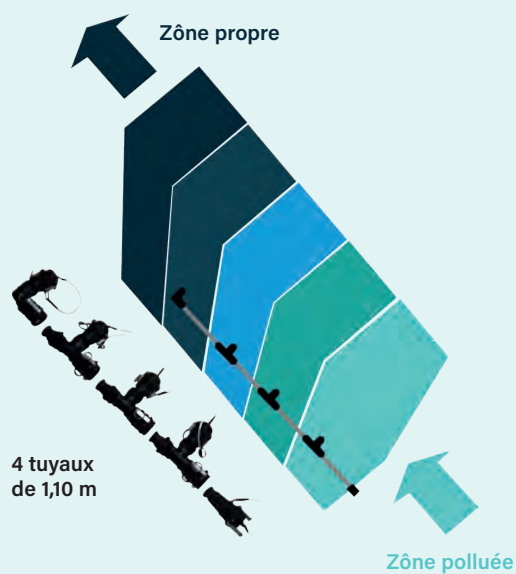
REF. 010458075

KIT

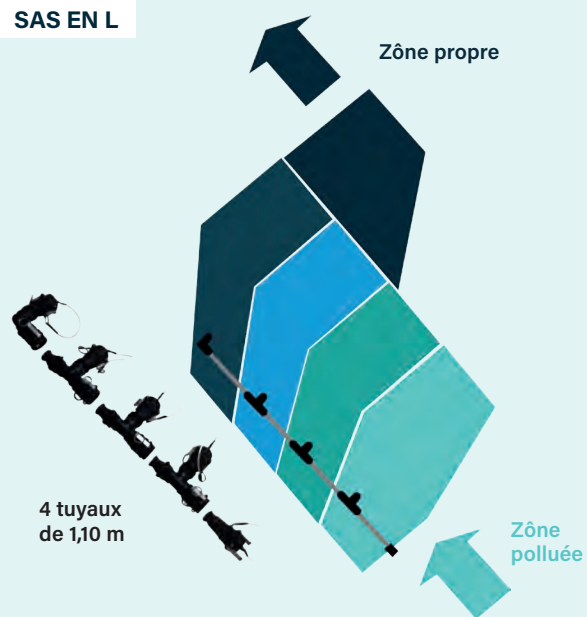
- ✓ 3T de connexion
- ✓ 1 coude à 90°
- ✓ 4 flexibles de 1,10 m
- ✓ 1 flexible de 2,50 m



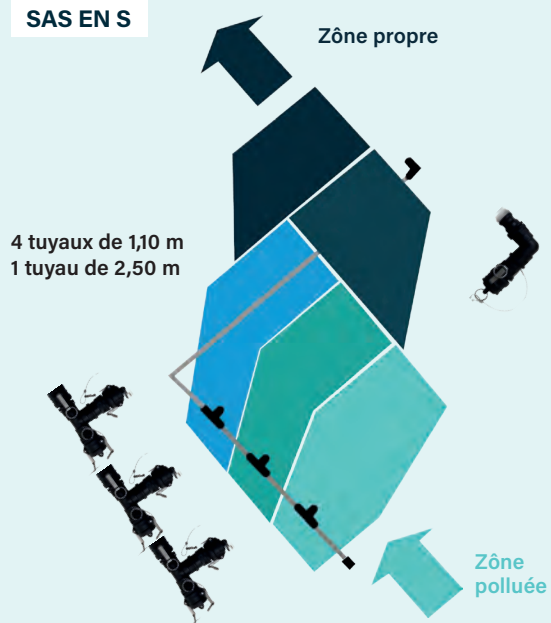
SAS EN I (alignement)



SAS EN L



SAS EN S



SAS EN DOUBLE S



Schémas repris de la notice CUBAIR du fournisseur

ATEX ET INDUSTRIE

KIT MOTEUR

VERSAFLO TR-819E **3M** KIT MOTEUR



Kit pratique prêt à l'emploi :

- Homologué pour une utilisation avec une large gamme coiffes Versaflo™ souples de série S et rigides de série M
- Comprend une batterie lithium-ion rechargeable de capacité standard
- Coiffe non comprise
- Homologué CE



Compatible avec les filtres :

TR-6110E
TR-6130E
TR-6310E
TR-6580E
TR-6710E
TR-6820E
TR-6100FC
TR-6300FC
TR-6700FC
TR-6800FC

Caractéristiques techniques

TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT	-5 °C à +55 °C
TEMPÉRATURE DE STOCKAGE	-30 °C à +50 °C < 90 % HR
NORMES	FR 60079-1, EN-60079-11
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. SUR DEMANDE

+ COIFFE VERSAFLO S-655



Protège la tête, le visage, le cou et les épaules contre la poussière et les projections de peinture

CONDITIONNEMENT	Unitaire
POIDS	310 g

REF. SUR DEMANDE

Les autres coiffes de la même gamme sont disponibles sur demande.

+ CASQUE VERSAFLO M-306



Joint facial polyuréthane enduit tissé nylon. Visière polycarbonate. S'adapte au système Versaflo.

CONDITIONNEMENT	Unitaire
POIDS	832 g

REF. 09011A200

Les autres coiffes de la même gamme sont disponibles sur demande.

KIT VERSAFLO TR-819E

- ✓ 1 ventilateur motorisé à sécurité intrinsèque
- ✓ 1 batterie à sécurité intrinsèque
- ✓ 1 outil de fixation de la batterie
- ✓ 1 indicateur de débit d'air
- ✓ 1 outils de fixation de la batterie
- ✓ 1 bande facile à nettoyer
- ✓ 1 tuyau respiratoire réglable en longueur
- ✓ 1 filtre A2P
- ✓ 1 couvre-filtre
- ✓ 1 chargeur de batterie individuel
- ✓ Des préfiltres



PIÈCES DÉTACHÉES

BATTERIE POUR TR800



REF. SUR DEMANDE

CHARGEUR POUR TR800



REF. SUR DEMANDE

ATTENTION

La gamme ATEX 3M n'est PAS compatible dans le cadre de travaux liés à l'amiante.



KIT MOTEUR

VERSAFLO TR-619E 3M KIT MOTEUR



Protection respiratoire polyvalente et facile à utiliser contre les poussières, les brouillards, les fumées et les vapeurs organiques



Compatible avec les filtres :

TR-6110E	TR-6820E
TR-6130E	TR-6100FC
TR-6310E	TR-6300FC
TR-6580E	TR-6700FC
TR-6710E	TR-6800FC

Caractéristiques techniques

TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT	-10 °C à +50 °C
TEMPÉRATURE DE STOCKAGE	-30 °C à +50 °C < 90 % HR
NORMES	EN 60529 IP54, EN 60529 IP67
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. SUR DEMANDE



+ COIFFE VERSAFLO S-655



Protège la tête, le visage, le cou et les épaules contre la poussière et les projections de peinture

CONDITIONNEMENT	Unitaire
POIDS	310 g

REF. SUR DEMANDE

Les autres coiffes de la même gamme sont disponibles sur demande.

+ CASQUE VERSAFLO M-306



Joint facial polyuréthane enduit tissé nylon. Visière polycarbonate. S'adapte au système Versaflo.

CONDITIONNEMENT	Unitaire
POIDS	832 g

REF. 09011A200

Les autres coiffes de la même gamme sont disponibles sur demande.

KIT VERSAFLO TR-619E

- ✓ 1 unité filtrante TR-602E
- ✓ 1 filtre A2P
- ✓ 1 couvercle de filtre
- ✓ Des préfiltres et pare-étincelles
- ✓ 1 ceinture facile à nettoyer
- ✓ 1 batterie haute capacité
- ✓ 1 kit de chargeur de batterie à station unique
- ✓ 1 tuyau respiratoire réglable en longueur BT-30
- ✓ 1 indicateur de débit d'air



Consultez-nous afin de faire votre choix au sein de la gamme VERSAFLO !

- Disponibilités coiffes série S : S113 - S333S - S433 - S133 - S533 - S655 - S657 - S757 - S855E
- Disponibilités coiffes série M : M-206 - M207 - M306 - M307 - M407

PIÈCES DÉTACHÉES

BATTERIE TR-622



REF. SUR DEMANDE

CHARGEUR TR-641E



REF. SUR DEMANDE

ATTENTION



Le TR619E n'est PAS compatible dans le cadre de travaux liés à l'amiante.

KIT MOTEUR

VERSAFLO TR-315E **3M** KIT MOTEUR



Kit de démarrage simple comprenant tous les composants pour être opérationnel rapidement. Il suffit d'ajouter la coiffe requise.

- Protection respiratoire polyvalente et facile à utiliser contre les poussières, les brouillards, les fumées et autres particules dangereuses



Compatible avec les filtres :
TR-3712E
TR-3802E
TR-3822E

Caractéristiques techniques

TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT	-10 °C à +55 °C
TEMPÉRATURE DE STOCKAGE	-30 °C à +50 °C < 90 % HR
NORMES	EN 12941, TH2, TH3
CONDITIONNEMENT	Boite unitaire

REF. SUR DEMANDE

+ COIFFE VERSAFLO S-655



Protège la tête, le visage, le cou et les épaules contre la poussière et les projections de peinture

CONDITIONNEMENT	Unitaire
POIDS	310 g

REF. SUR DEMANDE

Les autres coiffes de la même gamme sont disponibles sur demande.

+ CASQUE VERSAFLO M-306



Joint facial polyuréthane enduit tissé nylon. Visière polycarbonate. S'adapte au système Versaflo.

CONDITIONNEMENT	Unitaire
POIDS	832 g

REF. 09011A200

Les autres coiffes de la même gamme sont disponibles sur demande.

KIT VERSAFLO TR-315E

- ✓ 1 unité filtrante TR-302E
- ✓ 1 filtre à particules
- ✓ 1 préfiltre
- ✓ 1 batterie de grande capacité
- ✓ 1 chargeur de batterie
- ✓ 1 tuyau respiratoire de longueur réglable
- ✓ 1 indicateur de débit d'air
- ✓ 1 ceinture standard
- ✓ 1 pare-étincelles



PIÈCES DÉTACHÉES

BATTERIE TR332



REF. SUR DEMANDE

CHARGEUR TR341E



REF. SUR DEMANDE

ATTENTION

Le TR315E n'est PAS compatible dans le cadre de travaux liés à l'amiante.



ATEX ET INDUSTRIE

MASQUES

SR200 Sundström

MASQUE SEUL



Masque complet

- Vision panoramique en silicone hypo-allergénique
- Taille unique
- Visière en polycarbonate (ou verre en option)
- Demi-masque intégré très confortable, déclipable pour simplifier l'entretien
- Trois valves d'inspiration et deux valves d'expiration pour faciliter la respiration



Large choix de filtres à particules, à gaz ou combinés de la gamme Sundstrom.

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA : 60 - TMP3 avec système ventilation assistée SR500
CERTIFICATION	EN136:1998, EN166:1995, EN148-1:1999
TAILLES ET POIDS	0,97 kg (sans filtre)
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire - carton de 3 unités

REF. 01051E010



SR550



Tuyau en polyuréthane (PU) pour connexion entre le masque SR200 et le système de ventilation assistée SR500

CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire carton de 5 unités
POIDS	318 g

REF. 01032E010

MOTEURS

SR500 EX Sundström

MOTEUR



Le ventilateur SR 500 EX est protégé contre les explosions et spécialement destiné à l'emploi dans une atmosphère explosive :

- Contrôle automatique du débit d'air
- Batterie NiMh
- Protégé contre les explosions
- Autonomie opérationnelle jusqu'à 6 heures
- Equipé de deux filtres/ combinaisons de filtres
- Alarme à signal auditif/visuel si l'air d'alimentation est obstrué



Compatible avec :

- Les capuchons SR 520, SR 530, SR 561, SR 562, SR 601, SR 602
- L'écran facial SR 540 EX, SR 570
- Le casque avec visière SR 580
- Le masque complet SR 200

Caractéristiques techniques

TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT	-10 - +40 °C, < 90 % RH
TEMPÉRATURE DE STOCKAGE	-20 - +40 °C, < 90 % RH
TYPE DE CELLULE	Li-Ion 18V, 3.0 Ah
HOMOLOGATIONS	EN 12941 : 1998 + A2 : 2008, EN 12942:1998 + A2:2008, EN 60079-0:2018, EN 60079-11:2012, IEC 60079-11:2011, IEC 60079-0:2017, EN IEC 60079 - 0 : 2018, EN IEC 60079 - 11 : 2012
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01031E034



HARNAIS SR552



La conception ergonomique réduit la charge sur les hanches, permettant une utilisation confortable dans divers environnements. Trois réglages de taille.

CONDITIONNEMENT	Unitaire
POIDS	535 g

REF. 01032E036

INDUSTRIE

MOTEURS

SR500 Sundström

KIT MOTEUR



Système de ventilation assistée :

- Boîtier en polyamide renforcé et fibres de verre
- Moteur à régulation automatique de débit (quel que soit le niveau de colmatage des filtres ou la charge de la batterie, conserve le débit sélectionné à 175 l/mn ou 240 l/mn)
- Autonomie de travail : entre 5h (à 240 l/mn) et 8h (à 175 l/mn) avec la batterie standard, entre 8h et 13 heures avec la batterie longue durée HD Duty (optionnelle)
- Batteries rechargées en 1h30 (sans mémoire de charge)
- Système sécurisé avec 3 alertes, vibreur, visuelle et sonore

Caractéristiques techniques

PROTECTION	FPA 60 avec masque SR200, FPN 500 avec cagoules et casques
CERTIFICATION	EN12941:1998, EN12942:1998
TAILLES ET POIDS	2,62 kg
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01031E010



SR550



Tuyau en polyuréthane (PU) pour connexion entre le masque SR200 et le système de ventilation assistée SR500

CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire - carton de 5 unités
POIDS	318 g

REF. 01032E010



Compatible avec :

- Les cagoules SR 530, SR 540
- Le demi-masque SR 900
- Le masque complet SR 200
- Le casque de soudure SR 590
- Le casque avec visière SR 580 et la visière de soudage
- Le casque avec visière SR 580

SR700 Sundström

MOTEUR



Système de ventilation assistée :

- Ventilateur alimenté par batterie
- Peut être utilisé à la place d'un filtre de protection dans toutes les situations où un tel filtre est recommandé.
- Indicateur de capacité de la batterie
- Durée de fonctionnement jusqu'à 8 heures
- Alarme avec signaux sonores/visuels lorsque le flux d'air est obstrué

Caractéristiques techniques

TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT	-10 - +55°C, < 90% RH
TEMPÉRATURE DE STOCKAGE	-20 - +40°C, < 90% RH
TYPE DE CELLULE	Li-Ion 14,8V 2,2 Ah
HOMOLOGATIONS	EN 12941:1998 + A2:2008, EN 12942:1998 + A2:2008
CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire

REF. 01031E017



SR550



Tuyau en polyuréthane (PU) pour connexion entre le masque SR200 et le système de ventilation assistée SR500

CONDITIONNEMENT	Boîte unitaire - carton de 5 unités
POIDS	318 g

REF. 01032E010



Compatible avec :

- Les cagoules SR 520, SR 530, SR 561, SR 562, SR 601, SR 602, SR 604
- L'écran facial SR 570, l'écran de soudage/l'écran facial SR 574/570
- Le demi-masque SR 900
- Le masque complet SR 200
- Le masque de soudage SR 592
- Le casque avec visière SR 580 et la visière de soudage
- Le casque avec visière SR 584/SR 580



Ce que dit la loi

Les matériels et équipements de protection contre l'amiante ne sont pas des produits comme les autres. La sécurité de leurs utilisateurs est essentielle. Pour la préserver, la loi fixe des obligations en termes de maintenance. Rappelons que tout manquement de l'employeur à son obligation de sécurité engage sa responsabilité pénale.

Choix, entretien et vérification des équipements de protection individuelle

L'arrêté du 7 mars 2013 concernant le choix, l'entretien et la vérification des équipements de protection individuelle utilisés lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amiante impose aux entreprises que les appareils de protection respiratoire soient adaptés aux conditions des opérations ainsi qu'à la morphologie des utilisateurs via la réalisation de « fit-tests » (essais d'ajustement). Les utilisateurs doivent également être formés aux règles d'entretien et d'utilisation des Appareils de Protection Respiratoire (APR). Les conditions de nettoyage, de rangement, d'entretien et de maintenance des appareils doivent être conformes à la réglementation et aux instructions du fabricant. Après chaque utilisation, les APR doivent bien sûr être décontaminés. Une vérification de l'état général, du bon fonctionnement et du maintien en conformité de l'APR est à réaliser après toute intervention sur l'équipement ou tout événement susceptible d'altérer son efficacité et a minima tous les douze mois.

Traçabilité et contrôle des appareils

Tout comme les Appareils de Protection Respiratoire, les matériels de désamiantage utilisés sur chantier doivent être vérifiés selon la notice d'instructions du fabricant et a minima tous les douze mois. En ce qui concerne la traçabilité des contrôles des appareils, l'arrêté du 8 avril 2013 impose que les résultats des contrôles soient consignés dans le registre de sécurité en précisant :

- ☒ les dates et les résultats des mesurages d'empoussièrement,
- ☒ les résultats du contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle,
- ☒ les justificatifs du maintien en état et du renouvellement des moyens de protection,
- ☒ les paramètres de surveillance du chantier,
- ☒ les attestations de consignation des réseaux,
- ☒ les rapports des installations et des équipements soumis à vérification périodique.

Maintenance et réparation

Premier centre de maintenance français agréé, Best Group met à votre disposition les infrastructures et le service technique adaptés à vos besoins.



Nos techniciens

- Des infrastructures techniques de plus de 500 m²
- Une zone de décontamination maintenue en dépression 24h/24.
- Un laboratoire spécifique pour la maintenance des E.P.I.

Nos installations

Nous effectuons la maintenance et la réparation de la globalité du matériel utilisé sur un chantier de désamiantage, en conformité avec les exigences des différents fabricants.

L'ensemble de nos techniciens a bénéficié de formations complètes chez : Protector/Scott - 3M - Numatic - Sundström - BVC - Sabre Domnick Hunter - Compair Hydrovane - Pullman Ermator - etc.

3 centres de maintenance à votre service

1 LAMBRES-LEZ-DOUAI (59)



Charlotte
BACHELET-CARON
c.bachelet@bestfrance.fr
03 61 53 90 36

2 TERNAY (69)



Damien LAIR
d.lair@bestfrance.fr
06 18 40 52 56



Jordan BACU
j.bacu@bestfrance.fr
06 31 63 79 38



Béatrice PANIS
b.panis@bestfrance.fr
04 37 22 36 13

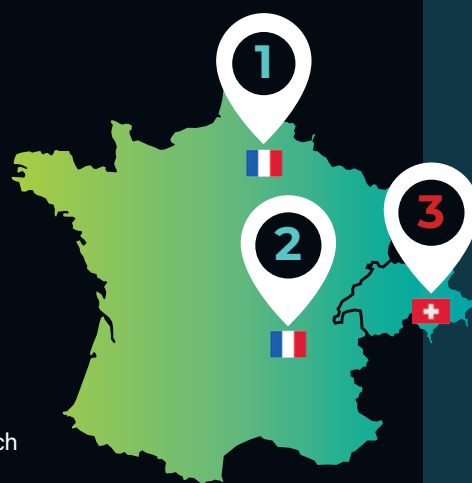
3 SUISSE (CH)



Camille MEULI
info@bestsuisses.ch
+ 41 245 521 070



Nabil ROUANI
atelier@bestsuisses.ch
+ 41 792 457 461



A person wearing a full-body white protective suit, a hood, and a large black respirator mask with two green filters is standing in a laboratory or industrial setting. They are wearing red gloves and have their hand resting on a large blue plastic barrel. The background shows a metal structure with some signs, including one that says "PORTES".

Equipements de protection individuelle

La sécurité au travail commence par une protection adaptée. Notre gamme d'E.P.I., alliant confort et fiabilité, vous protège efficacement contre les risques professionnels. Travaillez en toute sérénité avec des équipements conçus pour vous.



SOUS-SOMMAIRE

1. Combinaisons 46

2. Sous-vêtements 49

3. Gants 50

4. Hygiène 52

5. Bottes 55

PRÉSENTATION

Les combinaisons à usage unique protègent contre des substances solides, liquides ou gazeuses potentiellement contaminantes, selon leur nature, leur concentration, la température et l'environnement (confiné, aéré, extérieur). Avant de choisir, il est essentiel d'identifier les polluants et leur dangerosité. En cas de doute sur une substance, demander son numéro CAS.

Le port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) est obligatoire d'après le décret du 27 mai 1987. *Source : INRS*

Découvrez une sélection d'EPI adaptés à vos chantiers.



LES CATÉGORIES DE COMBINAISONS

CATÉGORIE 1

Risques mineurs :
Protection contre
la salissure, adaptée au
bricolage, la maintenance,
les visites de sites...

CATÉGORIE 2

Risques intermédiaires.

CATÉGORIE 3

Risques majeurs :
Protection contre
les risques mortels,
dangereux ou
irréversibles.

Type	Picto	Protection	Description	Normes
1		Étanche aux gaz	Vêtement de protection contre les produits chimiques liquides ou gazeux, les aérosols et particules solides	EN 943-1 EN943-2
2		Non étanche aux gaz	Vêtement maintenant une pression positive pour empêcher l'entrée des poussières, des liquides ou des vapeurs	EN 943-1
3		Étanche aux liquides	Vêtement protecteur contre les produits chimiques liquides	EN 14605
4		Étanche aux pulvérisations et vaporisations	Vêtement de protection intégrale contre la saturation de produits chimiques liquides	EN 14605
5		Étanche aux particules	Vêtement de protection fournissant une protection intégrale contre les particules solides présentes dans l'air	EN 13982-1
6		Contre les pulvérisations limitées	Vêtement de protection fournissant une protection limitée contre les pulvérisations légères de produits chimiques liquides	EN 13034

BIEN CHOISIR SA TAILLE DE COMBINAISON

Taille	Tour de poitrine (cm)	Stature (cm)
M / L	100-108	176-182
XL	108-116	182-188
XXL	116-124	188-194
XXXL	124-132	194-200

CONSEILS D'UTILISATION

1. Avant usage :

- Assurez-vous que le vêtement de protection est intact et bien ajusté (prenez une taille au-dessus si besoin pour plus de confort).
- Enfilez-le avec soin pour éviter toute déchirure et vérifiez la glissière.
- Si nécessaire, faites sceller par un collègue, poignets, chevilles et capuche avec de l'adhésif adapté.
- Portez des sous-vêtements en coton ou polypropylène jetable pour limiter le choc thermique et éviter toute contamination.

2. Durant l'activité :

Les combinaisons jetables ne résistent pas aux coupures, au feu ou à une abrasion excessive. Pour certaines activités, l'utilisation de plusieurs EPI peut être nécessaire. Best Group décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation.

3. Après usage :

Retirez le vêtement contaminé avec précaution, en suivant les protocoles adaptés à votre activité.



LES INDICES DE PROTECTION DES GANTS DE SÉCURITÉ

EN 388 - CONTRE LES RISQUES MECANIQUES



1	Résistance à l'abrasion. Niveau 1 à 4 (4 étant le meilleur).
2	Résistance à la coupure par tranchage. Niveau 1 à 5 (5 étant le meilleur).
3	Résistance à la déchirure. Niveau 1 à 4 (4 étant le meilleur).
4	Résistance à la perforation. Niveau 1 à 4 (4 étant le meilleur).
F	Résistance à la coupure. Niveau A à F (F étant le meilleur).
P	Résistance contre les chocs. Marquage P (test optionnel)

Pour les gants qui contiennent des matériaux qui émoussent la lame, un test supplémentaire obligatoire doit être réalisé selon la norme EN ISO 13997 (appareil d'essai TDM 100). Ce test peut également être optionnel pour les gants qui n'émoussent pas la lame.

COMBINAISONS

COMBINAISONS

COMBINAISON CAT 3, TYPE 5/6



Fabriquée en tissu antistatique, SMS 3 couches.
Protection pour les travailleurs en contact avec l'amiante, la construction, la peinture pulvérisée, l'assemblage électronique et l'entretien général.
Protection contre les particules et les aérosols légers :
- Rabat anti-tempête, avec couture surfilée + bande thermo soudée

Caractéristiques techniques

TAILLE	4XL, M/L, XL, XXL, XXXL
PROTECTION	Combinaison agréée CE 0624 Catégorie 3. Type 5 : EN ISO 13892-1:2004 Type 6 : EN13034:2005, EN1073-2/2002, EN1149-5:2008
TRAITEMENT ANTISTATIQUE	Oui
CONDITIONNEMENT	Carton de 50 pièces - en sachet individuel - 1000 cartons par palette

COLORIS BLANC :
REF. 01074T100 (M/L)
REF. 01074T101 (XL)
REF. 01074T102 (XXL)
REF. 01074T103 (XXXL)
REF. 01074T104 (4XL)

COLORIS BLEU :
REF. 01074T202 (XXL)
REF. 01074T203 (XXXL)

COMBINAISON CAT 3, TYPE 4/5/6



GAMME T040
TYPE 4 - 5 - 6 microporeuse :
- Polypropylène stratifié + film microporeux avec capuche
- Poignets et chevilles élastiques
- Fermeture éclair à double sens sur le devant
- Rabat anti-tempête, avec couture surfilée + bande thermo soudée
- Fabriquée à partir d'un film polypropylène laminé non tissé

Caractéristiques techniques

TAILLE	4XL, M/L, XL, XXL, XXXL
PROTECTION	EN 14605:2005 + A1:2009 Type 4B : EN ISO13982-1:2004 + A1:2010 Type 5B : EN 13034:2005 + A1:2009 Type 6B : EN1073-2:2002 class 1-En1149-5:2008 - EN14126:2003/AC:2004
TRAITEMENT ANTISTATIQUE	Oui
CONDITIONNEMENT	Carton de 50 pièces - en sachet individuel 1000 cartons par palette

REF. 01074T040

COMBINAISON CHEMMAX



Combinaison de protection légère contre les produits chimiques de Type 3, idéale pour le nettoyage des cuves par pulvérisation et la protection contre les agents infectieux :
- Passe-pouces pour sceller les manches
- Capuche 3 pans
- Manches montées
- Soufflet en losange à l'entre-jambes
- Col et rabats de fermeture à glissière réhaussés

Caractéristiques techniques

TAILLE	L, XL, XXL, XXXL
PROTECTION	EN 530 Résistance à l'abrasion ISO 7854 Craquelures de flexion ISO 9073 Résistance à la déchirure trapézoïdale EN 13934 Résistance à la traction EN 863 Résistance à la perforation EN 1149-1 Résistivité en surface EN 13935-2 Résistance des coutures
CONDITIONNEMENT	Carton de 25 pièces

REF. 01073C025

COMBINAISON BODY ECO



Combinaison de protection de catégorie 1. Combinaison contre la salissure
Adaptée :
- Au bricolage
- A la maintenance
- Aux visites de sites, etc.



Attention :
Ne pas utiliser en milieux dangereux.
Ne pas rester en contact prolongé ou sous pression de liquides qui pourraient traverser la matière.

Caractéristiques techniques

TAILLE	M/L, XL, XXL, XXXL
CONDITIONNEMENT	Carton de 50 pièces - palette de 1200 pièces

REF. 01071B010

COMBINAISONS

COMBINAISON TYPE 5/6 AVEC SURBOTTES



Combinaison type 5/6 :
Adhésif cou et poignets +
surbottes intégrées

Caractéristiques techniques

TAILLE	XXL
PROTECTION	Combinaison agréée CE 0624 Catégorie 3. Type 5 : EN ISO 13892-1:2004. Type 6 : EN13034:2005, EN1073-2/2002, EN1149-5:2008
CONDITIONNEMENT	Carton de 40 pièces - palette de 1000 pièces

REF. 01074T300

BLOUSE

BLOUSE BLANCHE



**Catégorie 1 souple,
résistante et confortable :**
- Poignets élastiqués
- Col affiné
- Fermeture par boutons
pressions

Caractéristiques techniques

TAILLE	M/L, XL, XXL
CONDITIONNEMENT	Carton de 50 pièces

REF. 01071A010

SURBOTTES

SURBOTTES BLANCHES



Catégorie 1 :
- Élastique aux mollets
- Imperméable

Caractéristiques techniques

TAILLE	Unique
CONDITIONNEMENT	Carton de 100 paires

REF. 01083A010

SURBOTTES SEMELLE ANTIDÉRAPANTE



Surbottes blanches avec
semelle anti-dérapante. Maintien par
un élastique mollet de serrage en latex.

Caractéristiques techniques

TAILLE	Unique
CONDITIONNEMENT	Carton de 250 paires

REF. 01083A011

LE SAVIEZ-VOUS ? LES COUTURES RECOUVERTES



Sur un chantier « amiante », l'opérateur
doit être équipé d'une combinaison à usage unique
avec capuche de type 5 aux coutures recouvertes ou
soudées pour les 3 niveaux d'empoussièrement.

Source : arrêté du 07/03/2013.

COMBINAISONS

KITS D'INTERVENTION

KIT D'INTERVENTION AMIANTE



Idéal pour des interventions ponctuelles concernant l'amiante

[Kit sur mesure sur demande](#)

KIT AMIANTE

- ✓ 1 sac imprimé amiante
 - ✓ 1 demi-masque P3
 - ✓ 1 paire de gants latex
 - ✓ 1 rouleau adhésif de 10 m imprimé amiante
 - ✓ 1 combinaison cat.3
- Types 5 - 6 XL avec ou sans surbottes



Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT À l'unité

REF. 01073A900

KIT D'INTERVENTION PLOMB



Idéal pour des interventions ponctuelles concernant le plomb

[Kit sur mesure sur demande](#)

KIT PLOMB

- ✓ 1 sac imprimé transparent
 - ✓ 1 demi-masque FFP3
 - ✓ 1 paire de gants latex
 - ✓ 1 rouleau adhésif de 10 m imprimé amiante
 - ✓ 1 combinaison cat.3
- Types 5 - 6 XL avec ou sans surbottes



Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT À l'unité

REF. 01074A850

LE SAVIEZ-VOUS ? CRÉEZ VOTRE KIT SUR-MESURE !

Contactez-nous afin de créer votre pack adapté à vos besoins.



SOUS-VÊTEMENTS

SOUS-VÊTEMENTS KITS ÉTÉ

KIT N°1



- Slip
- T-shirt
- Chaussettes

Caractéristiques techniques

TAILLES	XXL
CONDITIONNEMENT	Carton de 40 lots

REF. 01082A017

KIT N°2



- Slip
- T-shirt
- Chaussettes
- Serviette de bain

Caractéristiques techniques

TAILLE	XXL
CONDITIONNEMENT	Carton de 40 lots

REF. 01082A011

SOUS-VÊTEMENTS KITS HIVER

KIT N°1



- Caleçon long
- Sweat-Shirt
- Chaussettes

Caractéristiques techniques

TAILLE	XXL
CONDITIONNEMENT	Carton de 25 lots

REF. 01082A020

KIT N°2



- Caleçon
- T-shirt à manches longues
- Chaussettes
- Serviette de bain

Caractéristiques techniques

TAILLES	XXL
CONDITIONNEMENT	Carton de 25 lots

REF. 01082A022

CHAUSSETTES

PAIRE DE CHAUSSETTES COTON



Paire de chaussettes
en coton blanches

Caractéristiques techniques

TAILLE	Unique
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 01082B010

GANTS

GANTS LATEX

GANTS LATEX



Gants latex

Caractéristiques techniques

TAILLE	9-10
NORMES	EN 388 - 0010X - Protection chimique type B
CONDITIONNEMENT	Carton de 100 paires

REF. 01084A010 - T9

REF. 01084A010 - T10

GANTS NITRILES

GANTS NITRILE MANCHETTES LONGUES



Gants nitrile à manchettes longues

Caractéristiques techniques

TAILLES	7/8, 8/9, 9/10
NORMES	ISO 374-1 Type B - ISO 374-5-2016
CONDITIONNEMENT	Carton de 100 paires

REF. 01084B087 - T7/8

REF. 01084B087 - T8/9

REF. 01084B087 - T9/10

ANTI-COUPURE NIVEAU B

GANTS ANTI-COUPURES NIVEAU B



Gants anti-coupures Polyéthylène Haute Densité (PEHD).
Enduit PU*
*polyuréthane

Caractéristiques techniques

TAILLES	8, 9, 10, 11
NORMES	EN 388 : 2016 - 4X41B
CONDITIONNEMENT	Carton de 100 paires

REF. 01084B034 (T8)

REF. 01084B035 (T9)

REF. 01084B036 (T10)

REF. 01084B037 (T11)

ANTI-COUPURE NIVEAU D

GANTS ANTI-COUPURES NIVEAU D



Gants anti-coupure Polyéthylène Haute Densité (PEHD), paume enduite PU*
*polyuréthane

Caractéristiques techniques

TAILLES	10
NORMES	EN 388 : 2016 - 4X43D
CONDITIONNEMENT	Carton de 50 paires

REF. 01084B038 (T10)

GANTS MANUTENTION LÉGÈRE

GANTS SYNTHÉTIQUES MANUTENTION LÉGÈRE



Gants synthétiques enduits latex pour la manutention légère

Caractéristiques techniques

TAILLES	9, 10
NORMES	EN 388 : 2016 - 3.1.3.1X
CONDITIONNEMENT	Carton de 100 paires

REF. 01084B026 - T10

REF. 01084B026 - T11

GANTS NITRILE MANUTENTION LÉGÈRE ÉTANCHES



Gants nitrile pour la manutention légère en milieu humide

Caractéristiques techniques

TAILLES	10, 11
NORMES	EN 388 : 2016 - 3.1.2.1X
CONDITIONNEMENT	Carton de 100 paires

REF. 01084B090 - T10

REF. 01084B090 - T11

GANTS MANUTENTION GÉNÉRALE

GANTS MANUTENTION GÉNÉRALE



Gants PU* gris pour la manutention générale
*polyuréthane

Caractéristiques techniques

TAILLES	9, 10, 11
NORMES	EN 388 : 2016 - 4131
CONDITIONNEMENT	Lot de 10 unités - Carton de 120 paires

REF. 01084B027 - T9

REF. 01084B027 - T10

REF. 01084B027 - T11

HYGIÈNE

HYGIÈNE DU CORPS

LOTION LAVANTE MAINS



Pour le lavage simple et fréquent des mains et de la toilette corporelle.

Caractéristiques techniques

CONTENANCE	1 L
CONDITIONNEMENT	Carton 6 unités

REF. 01092B025

SHAMPOOING DOUCHE PH NEUTRE



Pour le nettoyage du corps et des cheveux.
Shampooing doux pour un usage fréquent.

Caractéristiques techniques

CONTENANCE	750 ml
CONDITIONNEMENT	Carton de 12 unités

REF. 01092B103

LINGETTES DÉSINFECTANTES



Nettoyage et désinfection sans alcool des :
- Surfaces dures non poreuses en milieu médical, collectivités ou lieux accueillant du public (poignées de portes, tables, chaises, toilettes...).
- Surfaces dures non poreuses des dispositifs médicaux non critiques (lits médicalisés, monitoring, connectiques...).
Compatible pour les surfaces sensibles.

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	13 x 21 cm
CONDITIONNEMENT	Boîtes de 100

REF. 01091A020

PEIGNOIR ET SERVIETTE

PEIGNOIR DE BAIN 100% COTON



Eponge blanc

Caractéristiques techniques

TAILLE	Unique
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 01082C010-TUN

SERVIETTE DE BAIN 100% COTON



Eponge blanc

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	95 x 45 cm
CONDITIONNEMENT	Carton de 100 unités

REF. 01093A020

SERVIETTES JETABLES

LOT DE 70 SERVIETTES JETABLES AIRLAID



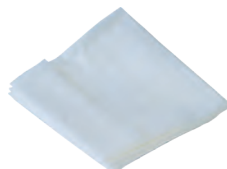
AIRLAID gaufre 50 g

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	120 x 50 cm
CONDITIONNEMENT	Lot de 70 unités - 28 lots par palette

REF. 01093A030

LOT DE 70 SERVIETTES JETABLES ECOLINE



Grande capacité d'absorption.
Souple et doux. Pauvre en peluche

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	80 x 120 cm
CONDITIONNEMENT	Lot de 70 unités - 28 lots par palette

REF. 01093A005

SERVIETTES JETABLES SERDISTEX 80 g



Spunlace de fibres courtes
(voie sèche).
Ouate de cellulose et
polypropylène + fibres liantes

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	60 x 120 cm
CONDITIONNEMENT	Boîtes de 100 unités - 48 cartons par palette

REF. 01093A006

SERVIETTES JETABLES SERDISTEX 60 G



Ouate de cellulose et
polypropylène

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	60 x 125 cm
CONDITIONNEMENT	Boîtes de 100 unités - 69 cartons par palette

REF. 01093A031

PAPIER D'ESSUYAGE



Rouleau cellulose blanc

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	150 X 21 cm
CONDITIONNEMENT	Carton de 6 unités

REF. 01092B005

HYGIÈNE

TONGS ET CLAQUETTES

PAIRE DE TONGS



Ces tongs simples et pratiques garantissent une facilité d'enfilage et désenfilage et une excellente rapidité de séchage

Caractéristiques techniques

TAILLE	39 au 44
CONDITIONNEMENT	Par paire

REF. 01091F001 - T39/40
REF. 01091F002 - T45/46
REF. 01091F003 - T47/48
REF. 01091F004 - T41/42
REF. 01091F005 - T43/44

PAIRE DE CLAQUETTES



Anti-dérapantes, idéales pour un milieu humide

Caractéristiques techniques

TAILLE	41/42 et 43/44
CONDITIONNEMENT	Par paire

REF. 01091F006 - T43/44
REF. 01091F006 - T41/42

KITS DE SECOURS

KIT DE SECOURS BTP 5



Adaptée pour **1 à 5 personnes**. Coffret en polypropylène rouge.

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	24 x 20 x 5 cm
POIDS	580 g
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 01091C020

KIT DE SECOURS BTP 10



Adaptée pour **5 à 10 personnes**. Coffret en polypropylène rouge. Livrée avec un support pour une fixation murale. Trousse mise sous film rétractable avec une fiche couleur de la composition

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	27 x 23 x 8 cm
POIDS	1 kg
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 01091C005

KIT DE SECOURS BTP 20



Adaptée pour **10 à 20 personnes**. Coffret en polypropylène rouge. Livrée avec un support pour une fixation murale. Trousse mise sous film rétractable avec une fiche couleur de la composition

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	35 x 30 x 9 cm
POIDS	1,6 kg
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 01091C010

BOTTES

BOTTES

BOTTES DÉCONTAMINABLES ANTI-PERFORATION



Bottes décontaminables :
- Embout et semelle anti-perforation

Caractéristiques techniques

TAILLE	Du 36 au 49/50
CONDITIONNEMENT	Par paire

REF. 01112A015 - T36
REF. 01112A015 - T37/38
REF. 01112A015 - T39
REF. 01112A015 - T40/41
REF. 01112A015 - T42
REF. 01112A015 - T43
REF. 01112A015 - T44
REF. 01112A015 - T45
REF. 01112A015 - T46/47
REF. 01112A015 - T48
REF. 01112A015 - T49/50

BOTTES FOURRÉES DE SÉCURITÉ



Bottes de sécurité fourrées marrons :
- Dures à l'extérieur et douces à l'intérieur
- Anti-perforation en acier
- Semelle antidérapante
- Semelle extérieure antistatique
- Capacité déperlante
- coque de bout de pied de protection
- semelle résistante huile et encalures

Caractéristiques techniques

TAILLES	Du 41 au 45
CONDITIONNEMENT	Par paire

REF. 01112A013 - T41
REF. 01112A013 - T42
REF. 01112A013 - T43
REF. 01112A013 - T44
REF. 01112A013 - T45

BOTTES DE SÉCURITÉ HULK



Bottes de sécurité vertes :
Dures à l'extérieur et confortables à l'intérieur, cette paire de botte a été conçue par des professionnels en matériaux techniques de qualité premium

Caractéristiques techniques

TAILLES	Du 39 au 47
CONDITIONNEMENT	Par paire

REF. 01112A011 - T39
REF. 01112A012 - T40
REF. 01112A011 - T41
REF. 01112A011 - T42
REF. 01112A011 - T43
REF. 01112A011 - T44
REF. 01112A011 - T45
REF. 01112A012 - T46
REF. 01112A012 - T47

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ BRAD S3 SRC



Chaussures de sécurité en cuir beige
- Dures à l'extérieur et douces à l'intérieur
- Anti-perforation en acier
- Semelle antidérapante
- Semelle extérieure antistatique
- Capacité déperlante
- Coque de bout de pied de protection
- Semelle résistante huile et encalures

Caractéristiques techniques

TAILLE	Du 41 au 45
CONDITIONNEMENT	Par paire

01112A020 - T41
01112A020 - T42
01112A020 - T43
01112A020 - T44
01112A020 - T45



Confinement et gestion des déchets

La préparation rigoureuse est essentielle, afin de garantir la sécurité des professionnels et du grand public. Du confinement, à la gestion des déchets, découvrez une sélection de solutions adaptées pour un chantier maîtrisé et sécurisé.



SOUS-SOMMAIRE

1. Confinement 60

2. Traitement des poussières 68

3. Eclairage 75

4. Gestion des déchets 76

5. Signalétique 80

PRÉSENTATION

Un chantier de désamiantage suit plusieurs étapes strictes :
diagnostic, plan de retrait, installation du chantier, retrait de l'amiante, contrôle et nettoyage, contrôle final et évacuation des déchets.

Chaque phase garantit la sécurité des travailleurs et de l'environnement, de l'identification des matériaux amiantés jusqu'à l'élimination sécurisée des déchets.

Best Group vous accompagne sur toutes les phases de vos chantiers avec une sélection de produits adaptés.

ZOOM SUR L'ADR*

* Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

N°	Nom	Danger	Exemple	Symbole
1	Matières et objets explosibles	Capacité à exploser	Feux d'artifice / Fusées de détresse / Dynamite	
2	Gaz	Pression interne	Air comprimé / Oxygène liquide / GPL	
3	Liquides inflammables	Capacité à s'enflammer	Fuel / Essence / Alcools	
4.1	Matières solides et inflammables	Capacité à s'enflammer	Poudre de métaux / Soufre	
4.2	Matières sujettes à l'inflammation spontanée	Capacité à s'enflammer	Phosphore	
4.3	Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	Capacité à s'enflammer	Sodium / Carbure de calcium	
5.1	Matières comburantes	Capacité à attiser un feu	Eau oxygénée / Engrais au nitrate d'ammonium	
5.2	Peroxydes organiques	Capacité à attiser un feu	Peroxydes acétiques	
6.1	Matières toxiques	Toxicité	Arsenic / Pesticides	
6.2	Matières infectieuses	Contamination infectieuse	Farines animales / Déchets d'hôpitaux	
7	Matières radioactives	Radioactivité	Uranium / Césium / Radium	
8	Matières corrosives	Corrosivité	Acide chlorhydrique / Acide sulfurique / Soude	
9	Matières et objets dangereux divers	Autres dangers : température, ...	Amiante / Matières transportées à chaud	

BIEN DÉCHIFFRER SON BIG BAG

Source : fiche de prévention OPPBTP

ZOOM
SUR

LA SIGNALÉTIQUE DU BIG BAG AMIANTE

NUMÉRO ONU :
UN 2212
(LES CODES UN
NON UTILISÉS
DOIVENT
OBLIGATOIREMENT
ÊTRE MASQUÉS)

ÉTIQUETTE
DE PRESCRIPTIONS
DE MANUTENTION

ÉTIQUETTE
AMIANTE SANTÉ
DU TRAVAIL
(DÉCRET
N°88-466 DU
28 AVRIL 1988)



MARQUAGE
D'HOMOLOGATION
DU PROTOTYPE

ÉTIQUETTE
DE TRANSPORT
CLASSE 9

Le GRV 13H3/Y

CONFINEMENT

FILMS BÂTIMENT

FILM BÂTIMENT - TRANSPARENT



Film polyéthylène en basse densité fabriqué en granules, feuilles souples d'étanchéité type A

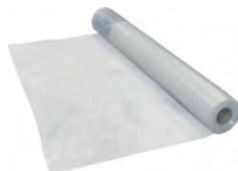
Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	120 m ² en 3 m ou 6 m
CERTIFICATION	EN 13967
DART TEST	300
CONDITIONNEMENT	Rouleau - palette de 46 rouleaux

REF. 06011A010 - 3M

REF. 06011A010 - 6M

FILM BÂTIMENT - BLANC



Film polyéthylène en basse densité fabriqué en granules, feuilles souples d'étanchéité type A

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	120 m ² en 3 m ou 6 m
CERTIFICATION	EN 13967
DART TEST	300
CONDITIONNEMENT	Rouleau - palette de 46 rouleaux

REF. 06011A022 - 3M

REF. 06011A022 - 6M

FILM BÂTIMENT RGT - TRANSPARENT



Film polyéthylène en basse densité fabriqué en **regranule**
Couleur : transparent

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	120 m ² en 3 m ou 6 m
CERTIFICATION	EN 13967
DART TEST	300
CONDITIONNEMENT	Rouleau - palette de 46 rouleaux

REF. 06011A009-3M

REF. 06011A009-6M

FILM BÂTIMENT RGB - BLANC



Film polyéthylène en basse densité fabriqué en **regranule**
Couleur : blanc

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	120 m ² en 3 m ou 6 m
CERTIFICATION	NF P 92-503
DART TEST	300
CONDITIONNEMENT	Rouleau - palette de 46 rouleaux

REF. 06011A021-3M

REF. 06011A021-6M

FILM BÂTIMENT BLANC TYPE 120



Film blanc 120 m²

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	120 m ² en 3 m ou 6 m
DART TEST	300
CONDITIONNEMENT	Rouleau - 46 unités par palette

06011A023-3MB

06011A023-6MB

FILM POLYTHR



Film bâtiment
PolyTHR 240 m²

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	240 m ² en 3 m ou 6 m
EPAISSEUR	80 µ
DART TEST	300
CONDITIONNEMENT	Rouleau - palette de 46 rouleaux

REF. 06011A012 - 3M

REF. 06011A012 - 6M

FILMS BÂTIMENT

FILM 900μ ANTI-DÉRAPANT - BLANC



Film blanc idéal
pour la protection du sol

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	55 m ² - 2 x 27,5 m
CERTIFICATION	EN1848-2, EN1849-2, EN12310-1
CONDITIONNEMENT	Rouleau - palette de 25 rouleaux

REF. 06011A028

FILM POLYETHYLENE THERMO RÉTRACTABLE



Film polyéthylène
M1 rétractable 200μ

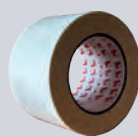
Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	120 m ² en 3 m ou 6 m
CERTIFICATION	NF P 92-503
EPAISSEUR	200 μ
POIDS	25 kg
CONDITIONNEMENT	Rouleau - palette de 30 rouleaux

REF. 06011B010 - 3M

REF. 06011B010 - 6M

+ ADHÉSIF THERMO RÉTRACTABLE



DIMENSIONS	72 x 33 m
COULEUR	Blanc
CONDITIONNEMENT	Carton de 16

REF. 06012A110

BULLE DE REGARD

BULLE DE REGARD BEST XL



Bulle de regard pour confinement,
grand format

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	Diamètre 575 mm - Epaisseur 1 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06011C015

PERCAGE

DRILLMATE



Outil de perçage avec
un embout aspirateur

Caractéristiques techniques

LARGEUR DE TRAVAIL	Diamètre de 32 mm
--------------------	-------------------

REF. 06103A010

AGRAFEUSES

AGRAFEUSE CLOUEUSE ALUMINIUM RAPID



Agrafeuse cloueuse
(agrafes
140/6-14 mm
clou 8-15 mm)

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT	À l'unité
-----------------	-----------

REF. 06101A015

AGRAFEUSE T50 ARROW



Agrafeuse cloueuse
(agrafes 6-14 mm)

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT	À l'unité
-----------------	-----------

REF. 06101A016

CONFINEMENT

AGRAFES

AGRAFES N°140/08 mm RAPID

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT	Boîte de 5000 unités
-----------------	----------------------

REF. 06102A015

AGRAFES 53/10 mm RAPID

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT	Boîte de 5000 unités
-----------------	----------------------

REF.06102A016

AGRAFES T50 10 mm ARROW

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT	Boîte de 1250 unités
-----------------	----------------------

REF. 06102A021

AGRAFES T50 14 mm ARROW

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT	Boîte de 1250 unités
-----------------	----------------------

REF. 06102A022

CUTTER ET LAMES

CUTTER DE SÉCURITÉ



Cutter de sécurité avec lame trapèze auto-rétractable

Caractéristiques techniques

POIDS	120 g
-------	-------

CONDITIONNEMENT	À l'unité
-----------------	-----------

REF. 06102A018

LAMES TRAPÈZES



Distributeur de 10 lames trapèze maxi 60 mm

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	60 mm
------------	-------

CONDITIONNEMENT	Boîte de 10 lames
-----------------	-------------------

REF. 09079B050

SYSTÈME DE FIXATION

SYSTÈME DE FIXATION POUR CONFINEMENT POUR PLAFOND SUSPENDU - BLEU



Adapté à **tous confinements** (amiante, plomb...) :

- Protection à la poussière, aux projections de peintures, aux éclaboussures
- Ecran de confinement, fermeture et isolement de zone de travail

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT	100 pièces
-----------------	------------

REF. 06011C020



SYSTÈME DE FIXATION POUR CONFINEMENT POUR TUYAUTERIE - ROUGE



Adapté à **tous confinements** (amiante, plomb...) :

- Serre câble de 25 cm réutilisable. Il peut être fixé sur tous les supports, bride à fond plat qui peut être vissée ou clouée sur plusieurs surfaces

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT	100 pièces
-----------------	------------

REF. 06011C025



CROCHETS HANGER POUR CORNIÈRE



Prend en charge une ou plusieurs couches de feuilles de polyéthylène devant les murs

Se glisse derrière la moulure murale et est soutenu par la jambe verticale de la moulure :

- Élimine les dommages aux surfaces des murs
- Simple à installer, à retirer et à réutiliser lors de la prochaine tâche
- Élimine l'utilisation de colle en aérosol pour soutenir les feuilles de polyéthylène
- Empêche la feuille polyéthylène de tomber

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT	100 unités
-----------------	------------

REF. 06011C026

PERCHE QUICKPROP



Les tubes télescopiques vous permettent de tendre l'écran polyéthylène depuis le sol jusqu'au plafond afin de créer en **quelques minutes** vos cloisons ou sas de confinement

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	1,7 m à 3 m
------------	-------------

CONDITIONNEMENT	1 kit comprenant 1 perche et 2 ventouses + des clips
-----------------	--

REF. 05011C010

DIMENSIONS	1,7 m à 5 m
------------	-------------

CONDITIONNEMENT	1 kit comprenant 1 perche et 2 ventouses + des clips
-----------------	--

REF. 05011C015

BARRE D'ÉTANCHÉITÉ AVEC MOUSSE SANS ADHÉSIF



Fixée en haut des tubes télescopiques.

La barre d'étanchéité permet de :

- Maintenir l'écran polyéthylène contre le plafond afin d'obtenir une barrière parfaitement étanche aux poussières et aux projections de peinture ; **le tout, sans le moindre adhésif**

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	1,70 m
------------	--------

CONDITIONNEMENT	À l'unité
-----------------	-----------

REF. 05011C020

FERMETURES À GLISSIÈRES ADHÉSIVES



Bande zip adhésive permettant de créer un accès sur votre cloison anti-poussière :

- Largeur réglable entre deux supports télescopique / hauteur : 2,15 m

Caractéristiques techniques

LONGUEUR	2,20 m
----------	--------

CONDITIONNEMENT	Lot de 2
-----------------	----------

REF. 05012A010

CONFINEMENT

ADHÉSIFS

ADHÉSIF TOILÉ CTH 21 - ORANGE



Toile **polyéthylène synthétique laminée**, colle à base de caoutchouc synthétique :
- Epaisseur 195µ

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	50 mm x 33 mm
CONDITIONNEMENT	24 pièces / carton

REF. 06012A108

ADHÉSIF TOILÉ CTH 22 - ORANGE



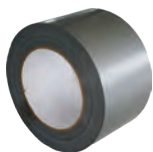
Toile **polyéthylène synthétique laminée**, colle à base de caoutchouc synthétique :
- Epaisseur 195µ

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	72 mm x 33 mm
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06012A109

ADHÉSIF TOILÉ CTH 27 - GRIS



Toile **polyéthylène synthétique laminée**, colle à base de caoutchouc synthétique :
- Epaisseur 150µ

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	48 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	24 pièces / carton

REF. 06012A100

DIMENSIONS	72 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06012A101

ADHÉSIF TOILÉ CTH 27 - BLANC



Toile **polyéthylène synthétique laminée**, colle à base de caoutchouc synthétique :
- Epaisseur 150µ

Caractéristiques techniques

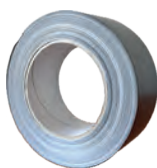
DIMENSIONS	48 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	24 pièces / carton

REF. 06012A102

DIMENSIONS	72 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06012A103

ADHÉSIF TOILÉ CTH 62 - GRIS



Toile **polyéthylène synthétique laminée**, colle à base de caoutchouc synthétique :
- Epaisseur 170µ

Caractéristiques techniques

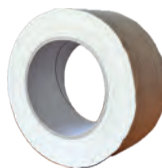
DIMENSIONS	48 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	24 pièces / carton

REF. 06012A104

DIMENSIONS	72 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06012A105

ADHÉSIF TOILÉ CTH 62 - BLANC



Toile **polyéthylène synthétique laminée**, colle à base de caoutchouc synthétique :
- Epaisseur 170µ

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	48 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	24 pièces / carton

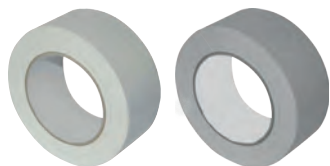
REF. 06012A106

DIMENSIONS	72 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06012A107

ADHÉSIFS

ADHÉSIF TOILÉ SCAPA 3162 BLANC OU GRIS



Tissu couché **polyéthylène étanche** imperméable :
- Excellente adhérence, enduit d'une masse adhésive caoutchouc
- Imperméable et résistant

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	48 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	24 pièces / carton

REF. 06012A010 - GRIS

DIMENSIONS	72 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06012A015- GRIS

DIMENSIONS	72 mm x 45 mm
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06012A016- BLANC

ADHÉSIF POLYFLEX 133 RD SCAPA ROUGE



Applications polyvalentes de fermeture, de collage et de réparation dans les applications de désamiantage :
- Adhésif puissant avec peu de résidus de colle, permettant un repositionnement du matériau

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	48 mm x 33 mm
CONDITIONNEMENT	24 pièces / carton

REF. 06012A070

DIMENSIONS	72 mm x 33 mm
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06012A071

ADHÉSIF PVC - ORANGE



Ruban adhésif de couleur orange :
- Très confortable, économique, déchirable à la main
- Idéal pour la protection et le marquage pour la peinture

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	48 mm x 33 mm
CONDITIONNEMENT	36 pièces / carton

REF. 06012C010

DIMENSIONS	72 mm x 33 mm
CONDITIONNEMENT	24 pièces / carton

REF. 06012C020

CONFINEMENT

ADHÉSIFS

ADHÉSIF PLOMB



Adhésif pour balisage de chantier

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	50 mm x 100 m
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06091A021

ADHÉSIF IMPRIMÉ AMIANTE POUR BALISAGE CHANTIER



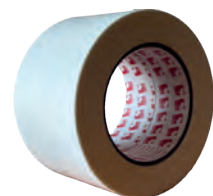
Adhésif de **balisage** réglementaire « a ». Réglementaire amiante

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	40 mm x 100 m
CONDITIONNEMENT	36 pièces / carton

REF. 06091A020

ADHÉSIF THERMO RÉTRACTABLE



Formulé pour répondre aux exigences de **résistance au feu des normes NFPA 701 et ASTM E84** (comparable à la norme UL 723) :
- Simple face
- Haute résistance

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	50 mm x 100 m
CONDITIONNEMENT	16 pièces / carton

REF. 06012A110

ADHÉSIF DOUBLE-FACE



Applications **polyvalentes** de fermeture, de collage et de réparation dans les applications de désamiantage :
- Adhésif puissant avec peu de résidus de colle, permettant un repositionnement du matériau

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	48 mm x 25 mm
CONDITIONNEMENT	36 pièces / carton

REF. 06012D010

BALISAGE

RUBALISE DE CHANTIER IMPRIMÉ « A » ROUGE/BLANC



Balisage de chantier, bande imprimée « a ». Non adhésif

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	50 mm x 100 m
CONDITIONNEMENT	24 pièces / carton

REF. 06091B011

RUBALISE DE CHANTIER ROUGE/BLANC



Rubalise standard rouge et blanc

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	50 mm x 100 m
CONDITIONNEMENT	36 pièces / carton

REF. 06091B010

RUBALISE DE CHANTIER IMPRIMÉ « PLOMB »



Adapté aux conditions difficiles. Balisage de chantier « **plomb** »

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	50 mm x 100 m
CONDITIONNEMENT	36 pièces / carton

REF. 06091B012

ÉTANCHÉITÉ COLLE NETTOYAGE

BOMBE DE MOUSSE POLYURÉTHANE - 500 ml



Assure l'étanchéité des confinements, expande son volume en séchant 2 à 3 fois, adhère parfaitement sur tout support dégraissé

Attention produit inflammable

Caractéristiques techniques

CONTENANCE	500 ml
CONDITIONNEMENT	12 pièces / carton

REF. 06022A011

BOMBE DE MOUSSE EXPANSIVE SANS ISOCYANATES CR32477



Excellente adhérence

- Peut être recouverte d'un enduit de finition ou d'une peinture
- Durcie en 10 minutes
- Ne déforme pas les matériaux
- Isolation thermique et acoustique

Caractéristiques techniques

CONTENANCE	400 ml
CONDITIONNEMENT	12 pièces / carton

REF. 06022A012

AÉROSOL DE COLLE SANS DICHLOROMÉTHANE - 500 ml



Ne nécessite pas de protection respiratoire particulière :

- Utile à l'assemblage des feuilles de polyéthylène
- Aide à la double face ou l'adhésif toilé à adhérer aux surfaces poreuses ou difficiles à nettoyer

Caractéristiques techniques

CONTENANCE	500 ml
CONDITIONNEMENT	12 pièces / carton

REF. 06021A010

GRAFF BE GONE



Elimine rapidement les tâches les plus tenaces, dissout les peintures, cambouis, résines...

- Décolle immédiatement toutes les étiquettes
- Convient à la plupart des supports poreux et non poreux
- Sans solvant chloré et soufré / sans CMR

Caractéristiques techniques

CONTENANCE	500 ml
CONDITIONNEMENT	12 pièces / carton

REF. 06022B005

TRAITEMENT DES POUSSIÈRES

POCHES DE PERCEMENT

EASY GEL 100 ml SURFACES LISSES



Poche de perçement
adaptée pour peinture
et carrelage

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	80 x 128 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 8 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B005

EASY GEL 100 ml SUPPORTS IRRÉGULIERS



Poche de perçement
adaptée pour
béton et enduit

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	80 x 128 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 8 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B011

EASY GEL 250 ml SUPPORTS LISSES



Poche de perçement
adaptée pour les
supports lisses

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	1120 x 142 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 14 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B014

EASY GEL 250 ml SURFACES TRÈS IRRÉGULIÈRES



Poche de perçement
adaptée pour
les surfaces très
irrégulières

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	1120 x 142 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 14 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B015

EASY GEL 500 ml SURFACES PLANES



Poche de perçement
adaptée grande
contenance pour
les surfaces planes

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	1120 x 188 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 16 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B025



Easy Gel Protect offre une alternative efficace à l'aspiration des particules fines et ultrafines. Cette solution permet de capter et de retenir directement à la source les fibres d'amiante générées lors des travaux de réparation et de maintenance, assurant ainsi une meilleure maîtrise des émissions sur votre chantier.

GAINE DE GEL POUR DÉCOUPE DE CANALISATION

EASY GEL L 188 MM



Gaine de gel pour découpe d'un tuyau ou d'une barre de $\varnothing \leq 32$ mm :

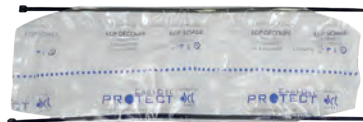
- Equipée de serre-câbles latéraux
- Captage et rétention à la source des poussières
- Adaptée aux travaux en sous-section 3 et 4

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	L 188 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 32 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B031

EASY GEL L 303 MM



Gaine de gel pour découpe d'un tuyau ou d'une barre de $\varnothing \leq 50$ mm :

- Equipée de serre-câbles latéraux
- Captage et rétention à la source des poussières
- Adaptée aux travaux en sous-section 3 et 4

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	L 303 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 50 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B032

EASY GEL L 650 MM



Gaine de gel pour découpe de canalisation $\varnothing \leq 125$ mm :

- Equipée de serre-câbles latéraux
- Captage et rétention à la source des poussières
- Adapté aux travaux en sous-section 3 et 4

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	L 650 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 125 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B033

EASY GEL L 850 MM



Gaine de gel pour découpe de canalisation $\varnothing \leq 180$ mm :

- Equipée de serre-câbles latéraux
- Captage et rétention à la source des poussières
- Adapté aux travaux en sous-section 3 et 4

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	L 850 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 180 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B034

EASY GEL L 1000 MM



Gaine de gel pour découpe de canalisation $\varnothing \leq 250$ mm :

- Equipée de serre-câbles latéraux
- Captage et rétention à la source des poussières.
- Adapté aux travaux en sous-section 3 et 4

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	L 1000 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 250 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B036

TRAITEMENT DES POUSSIÈRES

SEAUX DE GEL

GEL BASSE VISCOSITÉ



Seau de gel pour **pulvérisations**. Gel pour travail à l'humide, imprégnation, prélèvements sur matériaux poreux.

- Contient un agent mouillant et filmogène.
- Jusqu'à 20 m² selon absorption du support

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	80 x 128 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 8 mm
CONTENANCE	20 L
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B050

GEL HAUTE VISCOSITÉ



Seau gel pour **carottage**, burinage, et perçage.

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	80 x 128 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 8 mm
CONTENANCE	20 L
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B052

GEL TRÈS HAUTE VISCOSITÉ



Seau de gel pour **vissage**

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	1120 x 142 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 14 mm
CONTENANCE	20 L
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B053

DIAGNOSTIC

CARTOUCHE DE GEL DIAGNOSTIQUEUR 310 ml



Cartouche de gel, de 310 ml, pour prélèvement d'échantillons

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	L 1000 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 250 mm
CONTENANCE	310 ml
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103B059

CAROTTAGE

TUBE DE CAROTTAGE JUSQU'À DIAMÈTRE 50 mm - EGP50VH



Outil pour perçement Ø 16 à 25 mm / carottage vertical et horizontal Ø ≤ 50 mm :

- Solution de captage et rétention à la source de particules fines et ultra-fines lors d'opérations de carottage de murs ou dalles
- Technique sans ajout d'eau

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	L 188 mm, l 120 mm, h 165 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 50 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103C004

TUBE DE CAROTTAGE AVEC DISQUE COULISSANT - TUEGP150VH



Outil pour carottage vertical et horizontal Ø ≤ 150 mm :

- Solution de captage et rétention à la source de particules fines et ultra-fines lors d'opérations de carottage de murs ou dalles.
- Technique sans ajout d'eau

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	L 400 mm, l 25 mm, h 245 mm
ADAPTÉE POUR DIAMÈTRE	Jusqu'à 150 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103C005

GEL DE CAROTTAGE CONTENER SOUPLE 5 L - EGPCS5CAR



Gel pour carottage, burinage, et perçage

Caractéristiques techniques

CONTENANCE	5 L
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103C007

GEL DE CAROTTAGE CONTENER SOUPLE 10 L - EGPCS10CAR



Gel pour carottage, burinage, et perçage

Caractéristiques techniques

CONTENANCE	10 L
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06103C008

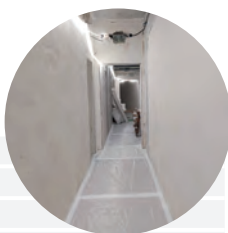
RECOUVREMENT

STOP PLOMB



Fixe définitivement les polluants sur leurs supports en créant une structure étanche à l'air et à l'eau :

- Permet le recouvrement de tous les matériaux sur toutes qualités de support nettoyé et sec
- Fixe et recouvre les particules de plomb et permet l'application directe d'un nouveau revêtement



Caractéristiques techniques

TEINTE	Blanc
CONSERVATION	5 à 28°C
CONDITIONNEMENT	Seau de 20 L
CONSOMMATION	0.5 L mini/m ² /total* (*à titre indicatif)

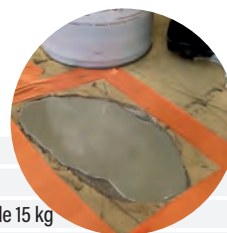
REF. STOP PLOMB_20L

GRIP FLOOR NEW



Résine époxy à hautes performances mécaniques :

- Réalise l'interface entre la surface polluée et les futurs revêtements de finition
- Grip Floor New est un bi-composant
- Permet la pose d'un sol après application



Caractéristiques techniques

TEINTE	Gris
CONSERVATION	5 à 28°C
CONDITIONNEMENT	2 composants avec un total de 15 kg
CONSOMMATION	En fonction du support

REF. GRIP_FLOOR_NEW_15KG

DÉCAPANTS

DÉCA STRIP



Solution de décapage puissante **non solvantée**, qui permet de décapier les peintures de façades et menuiserie

Caractéristiques techniques

TEINTE	Blanc
CONSERVATION	5 à 28°C
CONDITIONNEMENT	Seau de 5 ou 20 L
CONSOMMATION	En fonction de la surface à décapier

REF. DECA_STRIP_20L

DÉCA STRIP MAX



Solution de décapage puissante **solvantée**, qui permet de décapier les peintures et les enduits.

Caractéristiques techniques

TEINTE	Incolore
CONSERVATION	5 à 28°C
CONDITIONNEMENT	Seau de 20 L
CONSOMMATION	En fonction de la surface à décapier

REF. DECA_STRIPMAX_20L

DÉCA PLOMB



Solution de décapage pour les peintures organiques ou à base de **plomb**, efficace sur la plupart des supports (bois, brique, pierre, stuc, plâtre...).

Caractéristiques techniques

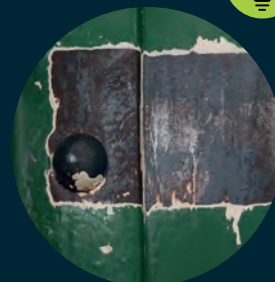
TEINTE	Incolore
CONSERVATION	5 à 28°C
CONDITIONNEMENT	Seau de 25 kg
CONSOMMATION	En fonction du type de peinture

REF. DECA_PLOMB_25KG

TEST DECA PLOMB



AVANT



APRES

POUSSIÈRES

GCP+



Destiné à **bloquer et limiter les émissions de poussières ou de fibres** lors des opérations de :

- Perçage, burinage, aiguillage, carottage, échantillonnage
- Piquage des peintures ou toutes autres matériaux contenant du plomb ou de l'amiante.
- Dépose un film anti corrosion sur les surfaces métalliques mises à nues

GCP DIAG



Destiné à **bloquer et limiter les émissions de poussières ou de fibres** lors des opérations de :

- Perçage, burinage, aiguillage, carottage, échantillonnage
- Piquage des peintures ou toutes autres matériaux contenant du plomb ou de l'amiante. Particulièrement utilisé pour les opérations de prélèvement avant analyse

Caractéristiques techniques

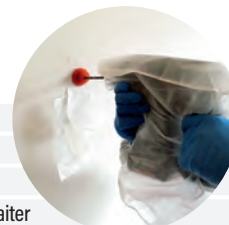
TEINTE	Rouge laiteux
CONSERVATION	5 à 28°C
CONDITIONNEMENT	0.31 L / 5 kg / 20 kg
CONSOMMATION	En fonction de la surface à traiter



REF. GCP+_HV_RED_0.31L
REF. GCP+_HV_RED_20KG
REF. GCP+_HV_RED_5KG

Caractéristiques techniques

TEINTE	Transparent
CONSERVATION	5 à 28°C
CONDITIONNEMENT	Seau de 5 kg ou 20 kg
CONSOMMATION	En fonction de la surface à traiter



REF. GCP_DIAG_20KG
REF. GCP_DIAG_5KG

DEPOL/DEPOL+



Permet de réaliser des **peelings sur des surfaces polluées** aux poussières de plomb, fibres d'amiante ou suie, sur tous types de supports, même très poreux :

- Bonne résistance à la déchirure pour réaliser une dépose par stripping

Caractéristiques techniques

TEINTE	Translucide
CONSERVATION	5 à 28°C
CONDITIONNEMENT	Seau de 20 kg
CONSOMMATION	600-700 g/m ² * (*à titre indicatif)



REF. DEPOL_TRANSPARENT_20KG
REF. DEPOL+_TRANSPARENT_20KG

TEMPO



Fixateur en phase aqueuse des fibres d'amiantes

- Séchage ultra rapide, pour la mise en sécurité d'éléments dégradés ou la dépose en toute sécurité des supports concernés

Caractéristiques techniques

TEINTE	Rouge
CONSERVATION	5 à 28°C
CONDITIONNEMENT	Bidon de 10 L ou 0.50 L
CONSOMMATION	0.35 L/m ² /couche* (*à titre indicatif)



REF. TEMPO_RED_10L

POUR PLUS D'INFORMATIONS



SERVICE CLIENTS
BÉATRICE PANIS
accueil@polyasim.com
04 37 22 36 13

TRAITEMENT

ENCAPSULANTS

ENCAPSULANT 30-52 : BIDON DE 10 L - 14 kg/BIDON



- Résistant au feu** à la partie
BS 476 élastomère :
- Faible perméabilité à la vapeur
 - Résistant aux UV
 - Élastique
 - Résistant aux intempéries
 - Antifongique
 - Ne contient pas de fongicides

Caractéristiques techniques

MODE D'APPLICATION	Projection AIRLESS ou à la brosse
CONDITIONNEMENT	14 kg en bidon unitaire

REF. 07011C010

SURFACTANTS

SURFACTANT BEST



- Primaire d'accrochage** à base
de copolymères acryliques :
- Phase aqueuse
 - Très fluide
 - Prêt à l'emploi
 - Formulé spécialement
pour l'application sur
matériaux amiantés

Caractéristiques techniques

DELAI DE RECOUVREMENT	Température +20° / Maximum 12 h
CERTIFICATION	Règlement (CE) n°1272/2008
CONDITIONNEMENT	20 L en bidon unitaire

REF. 07011A011

SURFACTANT BEST - BLEU



- Primaire d'accrochage** à base
de copolymères acryliques :
- Phase aqueuse
 - Très fluide
 - Prêt à l'emploi
 - Formulé spécialement
pour l'application sur
matériaux amiantés

Caractéristiques techniques

DELAI DE RECOUVREMENT	Température +20° / Maximum 12 h
CERTIFICATION	Règlement (CE) n°1272/2008
CONDITIONNEMENT	20 L en bidon unitaire

REF. 07011A012

FÛT DE 220 LITRES DE SURFACTANT



- Primaire d'accrochage**
à base de copolymères
acryliques.
- Phase aqueuse
 - Très fluide
 - Prêt à l'emploi
 - Formulé spécialement
pour l'application sur
matériaux amiantés

Caractéristiques techniques

DELAI DE RECOUVREMENT	Température +20° / Maximum 12 h
CERTIFICATION	Règlement (CE) n°1272/2008
CONDITIONNEMENT	220 L en fût unitaire

REF. 07012A014

SURFACTANT BEST : PULVÉRISATEUR 500 ml - BLANC



- Primaire d'accrochage** à base
de copolymères acryliques.
- Phase aqueuse
 - Très fluide
 - Prêt à l'emploi
 - Formulé spécialement
pour l'application sur
matériaux amiantés

Caractéristiques techniques

DELAI DE RECOUVREMENT	Température +20° / Maximum 12 h
CERTIFICATION	Règlement (CE) n°1272/2008
CONDITIONNEMENT	500 ml en pulvérisateur

REF. 07012A016

ÉCLAIRAGE

180°

BANDEAU LED SANS ALIMENTATION



Equivalent à une lampe 100 Watts
à filament tous les mètres :

- Rapide à mettre en place
- Souple
- Faible consommation et très forte luminosité

Vendu sans cordon d'alimentation

Caractéristiques techniques

TENSION	230 V
LONGUEURS DISPO	10 m - 20 m - 30 m
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06074B200 - 10M

REF. 06074B200 - 20M

REF. 06074B200 - 30M

+ CORDON ALIMENTATION



Cordon d'alimentation prise moulée IP67 pour leds anti-scintillement

LONGUEUR	2 m
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06074B501

360°

BANDEAU LED 360° SANS CORDON



Tube LEDS 360°.
120 LEDS par mètre
Vendu sans cordon d'alimentation

Caractéristiques techniques

LONGUEURS DISPO	5 m - 10 m - 20 m - 40 m - 50 m
DIAMÈTRE	14 mm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06074B210/360 - 5M

REF. 06074B210/360 - 10M

REF. 06074B210/360 - 20M

REF. 06074B210/360 - 40M

REF. 06074B210/360 - 50M

+ CORDON ALIMENTATION



Cordon d'alimentation prise moulée IP67 pour leds anti-scintillement

LONGUEUR	2 m
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06074B501

GESTION DES DÉCHETS

SACS POLYÉTHYLÈNES TRANSPARENTS

SACS TRANSPARENTS



Sac transparent, polyéthylène
épaisseur 50µ

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	72 x 110 cm
CONDITIONNEMENT	100 unités par carton - Palette de 4000 unités

REF. 06042A020

DIMENSIONS	100 x 110 cm
CONDITIONNEMENT	100 unités par carton - Palette de 4000 unités

REF. 06042A021

SACS IMPRIMÉS PLOMB 2 COULEURS



Sac imprimé **plomb**
2 couleurs : jaune et noir.
50µ

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	73 x 120 cm
CONDITIONNEMENT	100 unités par carton - Palette de 4000 unités

REF. 06041A025

SACS TRANSPARENTS GRAND FORMAT



Sac transparent, polyéthylène
épaisseur 100µ

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	130 x 220 cm
CONDITIONNEMENT	15 unités par carton

REF. 06042A050

SACS IMPRIMÉS AMIANTE 2 COULEURS



Sac transparent balisé amiante,
polyéthylène épaisseur 50µ :
- Marquage réglementaire 2 couleurs
amiante : noir et rouge

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	73 x 120 cm
CONDITIONNEMENT	100 unités par carton - Palette de 4000 unités

REF. 06041A015

DIMENSIONS	90 x 110 cm
CONDITIONNEMENT	100 unités par carton - Palette de 4000 unités

REF. 06041A016

SACS POLYPROPYLÈNES TISSÉS

SACS POLYPROPYLÈNES TISSÉS - BLANCS



Sac polypropylène tissé, 25 g
anti déchirement pour déchets
agressifs ou lourds

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	55 x 95 cm
CONDITIONNEMENT	1000 unités par carton - Palette de 8000 unités

REF. 06042C011

SACS POLYPROPYLÈNES SACHE EXTÉRIEURE IMP. « A »



Sac polypropylène tissé laminé 25 g :
- Anti-déchirement
- Fond soudé
- Imprimé sur les deux faces,
2 couleurs rouge et noir

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	60 x 95 cm
CONDITIONNEMENT	500 unités - Palette de 3000 unités

REF. 06042C021

SACS AVEC SOUFFLETS - NOIRS



Sac noir 200µ avec soufflets.
Idéalement pour ensacher
les filtres THE, et transporter
et stocker des aspirateurs
polyéthylène régénéré

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	70 x 130 cm
CONDITIONNEMENT	50 unités par carton

REF. 06042A520

SACS POUR PLAQUES AMIANTE

SACS POUR PLAQUES AMIANTE CIMENT



Toile **polypropylène tissée**,
4 sangles de levage de 25 cm,
jupe de fermeture. Saché interne.

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	160 x 120 x 50 cm
CONDITIONNEMENT	165 unités par palette

REF. 06051A010

DIMENSIONS	260 x 120 x 30 cm
CONDITIONNEMENT	170 unités par palette

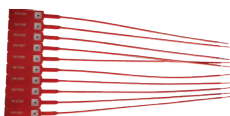
REF. 06051A020

DIMENSIONS	310 x 110 x 30 cm
CONDITIONNEMENT	165 unités par palette

REF. 06051A030

SCELLÉS

SCELLÉS POUR BIG BAG SANS N° DE SIRET - ROUGE



Scellés Polypropylène à
serrage progressif :

- Tige lisse
- Insert métallique
- Numéroté

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	490 mm
CONDITIONNEMENT	Lot de 100 unités

REF. 06059A013

SCELLÉS POUR BIG BAG SANS N° DE SIRET - JAUNE

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	490 mm
CONDITIONNEMENT	Lot de 100 unités

REF. 06059A017

SCELLÉS PLOMB POUR BIG BAG AVEC N° SIRET 490 mm

Inscription de votre numéro SIRET

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	490 mm
CONDITIONNEMENT	Lot de 1000 unités

REF. 06059A016

SCELLÉS POUR BIG BAG AVEC N° SIRET 490 mm

Inscription de votre numéro SIRET

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	490 mm
CONDITIONNEMENT	Lot 500 ou 1000 unités

REF. 06059A010 (1000)

REF. 06059A012 (500)

BIG BAGS

BIG BAG AMIANTE ONU « A » VOLUME 1 m³



Toile **polypropylène tissée** :
- 4 sangles de levage de 25 cm
- Jupe de fermeture
- Marquage amiante 2 couleurs
2 faces amiante / matières
dangereuses / UN. 1000 kg

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	90 x 90 x 105 cm (suivant fournisseur)
VOLUME	1 m ³
CONDITIONNEMENT	300 unités par palettes

REF. 06052A030

BIG BAG ONU « A » VOLUME 2 m³



Toile **polypropylène tissée** :
- 4 sangles de levage de 25 cm
- Jupe de fermeture
- Marquage amiante 2 couleurs.
2 faces amiante / matières
dangereuses / UN. 1000 kg

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	90 x 90 x 200 cm (suivant fournisseur)
VOLUME	2 m ³
CONDITIONNEMENT	200 unités par palettes

REF. 06052A031

GESTION DES DÉCHETS

BIG BAGS

BIG BAG PLOMB ONU



- Toile polypropylène tissée :
- 4 sangles de levage de 25 cm
 - Jupe de fermeture
 - Saché interne, 35µ
 - Cousu à la gueule
 - Marquage plomb. 1000 kg

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	91 x 91 x 104 cm
VOLUME	1 m ³
CONDITIONNEMENT	300 unités par palettes

REF. 06052A032

BIG BAG AVEC JUPE - BLANC



- Toile polypropylène tissée :
- 4 sangles de levage de 25 cm
 - Jupe de fermeture
 - Saché interne
- 1000 kg

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	91 x 91 x 105 cm
VOLUME	1 m ³
CONDITIONNEMENT	300 unités par palettes

REF. 06052B010

SACS POUR LES BENNES

TMD ZIP



Liner intérieur :

- Polyéthylène basse densité épaisseur 200µ
- Fermeture par ZIP, contre rabats de fermeture par collage

Juque extérieure :

- Toile polypropylène tissée, non laminée 200g/m², fermeture par glissière ZIP



Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	570 x 235 x 110
CAPACITÉ	10 Tonnes
CONDITIONNEMENT	20 unités par palette

REF. 06052A054

DIMENSIONS	615 x 235 x 110
CAPACITÉ	12 Tonnes
CONDITIONNEMENT	20 unités par palette

REF. 06052A055

DIMENSIONS	880 x 250 x 160 cm
CAPACITÉ	24 Tonnes
CONDITIONNEMENT	15 unités par palette

REF. 06052A056

FILMS ÉTIRABLES

FILM ÉTIRABLE - NOIR



Film étirable noir 17µ

Caractéristiques techniques

DENSITÉ	17 µm
DIMENSIONS	450 mm x 300 m
CONDITIONNEMENT	Rouleau

REF. 09079B020

FILM ÉTIRABLE - TRANSPARENT



Film étirable transparent 15µ

Caractéristiques techniques

DENSITÉ	15 µm
DIMENSIONS	450 mm x 300 m
CONDITIONNEMENT	Rouleau

REF. 09079B021

SACS À MANCHE HORIZONTAUX

SAC À MANCHE QT10



Pour gaines de 254 mm de diamètre

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT 20 pièces

REF. 06031A010

SAC À MANCHE QT14



Pour gaine de 356 mm de diamètre

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT 15 pièces

REF. 06031A015

SAC À MANCHE QT18



Pour gaine de 457 mm de diamètre

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT 10 pièces

REF. 06031A020

SAC À MANCHE QT30



Pour gaine de 762 mm de diamètre

Caractéristiques techniques

CONDITIONNEMENT 5 pièces

REF. 06031A025

SACS À MANCHE VERTICAUX

SAC À MANCHE VERTICAL V10



Les sacs à manches sont le moyen le plus efficace, le plus performant, le mieux adapté pour le retrait d'amiante sur des tuyaux

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	1219 x 1500 mm
DIAMÈTRE	250 mm
CONDITIONNEMENT	Par 20

REF. 06032A010

SAC À MANCHE VERTICAL V24



Les sacs à manches sont le moyen le plus efficace, le plus performant, le mieux adapté pour le retrait d'amiante sur des tuyaux

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	1800 x 1800 mm
DIAMÈTRE	610 mm
CONDITIONNEMENT	Par 15

REF. 06032A015



SIGNALÉTIQUE

ÉTIQUETTES DE CHANTIER

ETIQUETTE RONDE « PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE »



Etiquette de chantier ronde
« Port du casque obligatoire »

Caractéristiques techniques

DIAMÈTRE	20 cm
CONDITIONNEMENT	100 pièces

REF. 06092B025

ETIQUETTE DE CHANTIER RONDE « MASQUE OBLIGATOIRE »



Etiquette de chantier ronde
« Port du casque obligatoire »

Caractéristiques techniques

DIAMÈTRE	20 cm
CONDITIONNEMENT	100 pièces

REF. 06092B020

ETIQUETTE « DANGER AMIANTE »



Etiquette triangle
« Danger amiante » jaune et noire

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	200 x 200 mm
CONDITIONNEMENT	20 pièces

REF. 06092B015

ETIQUETTE RONDE « PORT DES GANTS OBLIGATOIRE »



Etiquette de chantier ronde
« Port des gants obligatoire »

Caractéristiques techniques

DIAMÈTRE	20 cm
CONDITIONNEMENT	100 pièces

REF. 06092B040

ETIQUETTE « AMIANTE »



Etiquette « Amiante » rouge et noire

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	110 x 220
CONDITIONNEMENT	20 pièces

REF. 06092A030

DIMENSIONS	50 x 110
CONDITIONNEMENT	20 pièces

REF. 06092A010

ETIQUETTE « ATTENTION PLOMB »



Etiquette « Attention Plomb »
jaune et noire

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	100 x 200
CONDITIONNEMENT	20 pièces

REF. 06092A040

PANNEAUX DE CHANTIER

PANNEAU « INTERDIT AU PUBLIC » ET « DANGER AMIANTE »



Panneau de chantier rectangulaire avec signalétique « Interdit au public » et triangle jaune et noir « Danger Amiante »

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	118 x 78 cm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06093A010

PANNEAU « MASQUE ET TENUE OBLIGATOIRES »

PORT DU MASQUE ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION OBLIGATOIRES



Panneau de chantier rectangulaire avec signalétique masque et tenue obligatoires

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	118 x 78 cm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06093A020

PANNEAU DE DÉSAMANTAGE NIVEAU 1, 2 OU 3



Panneau de chantier de désamiantage rectangulaire avec :
- L'indication du niveau d'empoussièrement
- Les équipements obligatoires
- Interdit au public
- Danger amiante
- Interdiction de fumer

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	76 x 116 cm
CONDITIONNEMENT	À l'unité

REF. 06093A012

ÉTIQUETTES DE CHANTIER

ÉTIQUETTE RONDE « INTERDIT AU PUBLIC »



Étiquette de chantier ronde interdiction de fumer

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS	18 x 30 cm
CONDITIONNEMENT	100 pièces

REF. 06092B010

ÉTIQUETTE RONDE « INTERDICTION DE FUMER »



Étiquette de chantier ronde interdiction de boire et de manger

Caractéristiques techniques

DIAMÈTRE	20 cm
CONDITIONNEMENT	100 pièces

REF. 06092B030

ÉTIQUETTE RONDE « INTERDICTION DE BOIRE ET DE MANGER »



Étiquette de chantier ronde interdiction de boire et de manger

Caractéristiques techniques

DIAMÈTRE	20 cm
CONDITIONNEMENT	100 pièces

REF. 06092B035

Conditions générales de ventes

I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Sauf stipulation contraire spécifiée dans nos lettres, les commandes qui nous sont remises sont soumises, sans exception, aux conditions générales ci-après, qui annulent et remplacent toutes clauses imprimées ou manuscrites figurant sur toutes lettres et tous documents de nos acheteurs ou clients. Ces conditions générales s'appliquent aussi bien aux fournitures faites en notre nom et pour notre compte, qu'à celles faites par nous et pour le compte de tiers, à titre de sous-traitant ou autrement. Nous ne sommes liés par les engagements qui pourraient être pris par nos représentants, agents ou autres délégués de notre société que sous réserve de confirmation écrite et valablement signée, émanant de notre société. Aucune commande n'est donc définitive si elle n'a pas été acceptée expressément par accusé de réception numéroté et signé émanant de notre société. Les prix et renseignements portés sur nos catalogues, prospectus et tarifs n'engagent pas notre société qui se réserve le droit d'apporter toutes modifications au matériel ou marchandises figurés ou décrits sur ces notices publicitaires. Seules les offres écrites nous engagent vis-à-vis de nos clients. Nos tarifs, catalogues ou autres documents publicitaires ou promotionnels ne constituent pas une offre. Nous nous réservons le droit de retirer sans préavis un produit de nos documents tarifaires ou publicitaires ou d'en modifier les caractéristiques pour des raisons liées à l'évolution de la technique ou à la modification de nos conditions d'approvisionnement.

II – PRIX ET DÉLAIS DE LIVRAISON

Nos prix sont toujours indiqués hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA et de toutes les taxes fiscales et parafiscales en vigueur au moment de la facturation. Nos prix s'entendent départ usine, port en sus. **Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et sans engagement de notre part même lorsqu'ils figurent sur notre confirmation de commande. En aucun cas, un retard dans les délais indiqués ne donne le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer à notre société des dommages et intérêts.**

III – TRANSPORT

Sauf stipulation contraire, la livraison est réputée effectuée en nos entrepôts. Nos matériels et marchandises sont vendus «départ entrepôt» de telle sorte que si notre société organise le transport, elle le fait pour le compte de l'acheteur qui en supportera le coût. En tout état de cause, les risques sont transférés à l'acheteur lors de la mise à disposition à l'acheteur du matériel ou des marchandises pour chargement. En outre, l'acheteur s'attachera à informer préalablement tout transporteur qu'il aura choisi, de la nature du matériel et des marchandises, de manière à

ce qu'il ait connaissance des risques encourus et puisse prendre toutes précautions utiles. L'acheteur s'engage à vérifier la qualité et la quantité du matériel ou des marchandises dès réception. Toute réclamation relative à la qualité ou à la quantité de marchandises reçues devra d'une part faire l'objet de réserves lors de la réception et d'autre part être transmise à notre société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 48 heures suivant la date de déchargement. Un litige concernant le transport ne peut en aucun cas justifier un défaut ou un retard de paiement.

IV – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement de nos factures s'effectue au siège de notre société, la domiciliation de toutes traites ou l'acceptation de chèques payables dans d'autres localités ne faisant pas novation à cette clause exclusive du lieu de paiement. Sauf convention contraire, le montant de nos factures est net sans escompte. Nos conditions de paiement, après acceptation du dossier, sont les suivantes : au comptant pour la 1^{re} facture, et 30 jours Fin de mois date d'émission de factures pour les suivantes. Les paiements doivent être effectués en euros. En cas de non-paiement du prix, des frais annexes ou des taxes à la date prévue, BEST peut suspendre, après notification écrite, les livraisons jusqu'au paiement intégral des factures exigibles. En outre, toute somme non payée à l'échéance convenue entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues quelles que soient les facilités de paiement préalablement accordées à la commande. Tout paiement non effectué à la date convenue porte de plein droit, à partir de cette date et sans mise en demeure préalable, un intérêt calculé mensuellement sur la base d'un taux égal à 2 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Sous préjudice de la réserve du droit de propriété ci-dessous stipulée au profit de notre société, dans tous les cas où le paiement du matériel et des marchandises ne serait pas effectué dans le délai convenu, la vente sera résolue de plein droit et sans aucune formalité, du seul fait du non-paiement de la facture à l'échéance ou à l'une des échéances convenues. En cas de recours à une procédure judiciaire quelle qu'elle soit, BEST aura droit en outre et à titre de clause pénale à une indemnité forfaitaire égale à 10 % de la somme impayée, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts éventuels.

V – GARANTIES

Conformément à la loi, notre société garantit l'acheteur contre tout vice caché du matériel ou des produits vendus. Notre société s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de conception ou de fabrication. La période de garantie à compter du jour de livraison est de 6 mois. Sont exclus de la garantie les vices provenant d'une mauvaise utilisation,

d'un montage ou d'une installation effectuée par l'acheteur et d'une usure normale. Les travaux résultant de l'obligation de garantie sont effectués dans nos entrepôts après que le client nous ait renvoyé le matériel ou les pièces défectueuses aux fins de réparations ou de remplacement. Notre responsabilité est strictement limitée aux obligations ainsi définies et il est de convention expresse que notre société ne sera tenue à aucune indemnisation envers l'acheteur au titre de dommages immatériels, indirects ou pertes d'exploitation. Toute réclamation, qu'elle porte sur la quantité ou la qualité des marchandises livrées, doit nécessairement être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 48 heures suivant la livraison. A défaut, l'acheteur est censé avoir accepté la quantité et la qualité des marchandises livrées. En cas de vice caché, notre garantie est limitée au remplacement des produits défectueux à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice. Pour pouvoir bénéficier de cette garantie, l'acheteur doit aviser sans retard et par lettre recommandée avec accusé de réception notre société et doit nous permettre de procéder aux constatations nécessaires. Tous les renseignements et informations se rapportant aux produits, aux matériels livrés sont donnés à titre indicatif seulement. Les notices, plans et autres renseignements sont communiqués pour informer de la technique d'utilisation des produits, mais ne sauraient être réputés concourir à leur mise en œuvre et n'engagent pas notre responsabilité. Un litige concernant un produit donné ne peut en aucun cas justifier le défaut de paiement des produits livrés et acceptés par l'acheteur.

VI – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

A cet égard, ne constitue pas des paiements, au sens de la présente disposition, la remise de traites ou de tout titre créant une obligation de payer. Le paiement ne sera réputé réalisé qu'au moment de l'encaissement effectif. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens vendus. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus, ainsi que des dommages qu'il pourrait occasionner. Les marchandises en possession de l'acheteur seront présumées celles encore impayées si elles sont identiques.

VII – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le Droit français. En cas de contestation sur leur interprétation ou leur exécution, les Tribunaux du lieu du siège social du vendeur seront seuls compétents, quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Conditions générales de location de matériel

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

1. Pour avoir valeur contractuelle, les présentes conditions générales doivent être expressément mentionnées dans le contrat de location. La société BEST SAS se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce contrat au cours de l'année. La société BEST SAS doit avertir son client de toute modification apportée au dit contrat. Les parties contractantes règlent les questions spécifiques dans les conditions particulières. Ces conditions particulières sont mentionnées sur les devis, bons de commandes et bons de livraisons émis par la société BEST SAS (dit documents de location).

2. Les conditions particulières du contrat de location précisent entre autre :

- la définition du matériel loué et son identification,
 - l'adresse de livraison du matériel et la date du début de location,
 - les conditions de transport,
 - les conditions tarifaires,
 - les conditions de règlement,
 - le montant de la caution s'il y a lieu
- Elles peuvent indiquer également :
- la durée prévisible de location,
 - les conditions de mise à disposition.

Les modalités de décontamination et de restitution du matériel accompagnent le contrat de location et les conditions générales de location qui sont envoyés en début d'année au client et qui précisent les conditions annuelles de location.

3. Le loueur met à la disposition du preneur un matériel conforme à la réglementation en vigueur.

4. La facturation est toujours établie au nom de l'entreprise contractante. A la demande du client, le bon de commande peut être joint à la facture, s'il est fourni au loueur en 2 exemplaires.

5. Aucune condition même portée sur le contrat ne peut déroger aux conditions générales et particulières de location.

6. Un bon de commande engage le preneur aux conditions reprises dans le présent document, quel que soit le porteur ou le signataire, et quel que soient les conditions d'achat reprises sur le bon de commande

7. Tout détenteur de matériel dépourvu d'un contrat de location dûment établi et signé par le loueur peut être poursuivi pour détournement ou vol de matériel.

ARTICLE 2 – LIEU D'EMPLOI

1. Pendant la durée de la location, l'accès au chantier sera autorisé au loueur ou à ses préposés qui doivent préalablement se présenter au responsable du chantier munis des équipements de protection individuelle nécessaires et respecter le règlement de chantier, ainsi que les consignes de sécurité. Ces préposés, assurant l'entretien et la maintenance du matériel, restent néanmoins sous la dépendance et la responsabilité du loueur.

2. Le preneur procède à toutes démarches auprès des autorités compétentes pour obtenir les autorisations de faire circuler le matériel loué sur le chantier, et/ou le faire stationner sur la voie publique.

3. Le preneur obtient au profit du loueur ou de ses préposés les autorisations nécessaires pour pénétrer sur le chantier.

ARTICLE 3 – MISE À DISPOSITION

La signature du bon de commande est préalable à la mise à disposition du matériel. Sans bon de commande signé, aucun départ de matériel ne pourra avoir lieu. La personne prenant le matériel à l'agence ou le réceptionnant sur le chantier pour le compte du preneur est présumée habilitée.

1. Le matériel.

Le matériel, ses accessoires, et tout ce qui en permet un usage normal, sont mis à disposition au preneur en bon état de marche. Le preneur est en droit de refuser le matériel si le loueur ne fournit pas les documents exigés par la réglementation ainsi que toutes les consignes techniques nécessaires. La prise de possession du matériel transfère la garde juridique du matériel au preneur conformément à l'article 10-1.

2. État du matériel lors de la mise à disposition

A la demande de l'une ou l'autre des parties, un état contradictoire peut être établi. Si cet état contradictoire fait apparaître l'incapacité du matériel à remplir sa destination normale, ledit matériel est considéré comme non conforme à la commande. En l'absence du preneur lors de la livraison, ce dernier doit faire état au loueur, dans la ½ journée suivant la livraison, de ses réserves écrites, des éventuels vices apparents et/ou des non-conformités à la commande. A défaut de telles réserves, le matériel est réputé conforme aux besoins émis par le preneur et en parfait état de fonctionnement.

3. Date de mise à disposition

Les conditions particulières peuvent prévoir, au choix des parties, une date de mise à disposition ou d'enlèvement de la marchandise réalisé par le preneur ou entreprise tierce mandatée par le preneur. La partie chargée d'effectuer l'enlèvement doit avertir l'autre partie de sa venue avec un préavis raisonnable (minimum 48h).

ARTICLE 4 – DURÉE DE LOCATION

1. La location part du jour de la mise à disposition au preneur du matériel loué et de ses accessoires dans les conditions définies à l'article 3. Elle prend fin le jour où le matériel loué et ses accessoires sont restitués au loueur dans les conditions définies à l'article 14. Ces dates sont fixées dans les documents de location.

2. La durée prévisible de la location, à partir d'une date initiale, est exprimée en jours calendaires (dimanches et jours fériés compris). Toute modification de cette durée doit faire l'objet d'un nouvel accord entre les parties à mentionner dans les conditions particulières.

3. Dans le cas d'impossibilité de déterminer de manière précise la durée de location, cette dernière peut également être conclue sans terme précis.

4. Les incidents relatifs au matériel et susceptibles d'interrompre la durée de la location sont traités à l'article 9.

ARTICLE 5 – CONDITIONS D'UTILISATION

1. Nature de l'utilisation

1.1. Le preneur doit informer le loueur des conditions spécifiques d'utilisation du matériel loué. A défaut le loueur ne peut être tenu responsable de tous dommages dus à une mauvaise utilisation du matériel et ne pourra contester en aucune mesure la facturation du matériel loué et à sa remise en état.

1.2. Le matériel doit être confié à un personnel dûment qualifié et muni des autorisations requises.

1.3. Le preneur s'interdit de sous-louer et/ou de prêter le matériel sans l'accord du loueur. Cependant, dans le cadre d'interventions liées au secours, le loueur ne peut s'opposer à l'utilisation par d'autres entreprises du matériel loué. Le preneur reste néanmoins tenu aux obligations du contrat. En outre, dans le cadre des chantiers soumis à coordination de sécurité, protection de la santé (SPS), le plan général de coordination (PGCSPS) peut prévoir l'utilisation des matériels par d'autres entreprises. Le loueur ne peut s'y opposer mais le preneur reste néanmoins tenu aux obligations du contrat.

1.4. Toute utilisation, non conforme à la déclaration préalable du preneur ou à la destination normale du matériel loué, donne au loueur le droit de résilier le contrat de location, conformément aux dispositions de l'article 19 et d'exiger la restitution du matériel.

2. Durée de l'utilisation

Le matériel loué peut être utilisé à discrétion, dans le respect des conditions particulières pour une durée minimale de 5 jours. Toute utilisation supplémentaire fait obligation au preneur d'en informer le loueur et peut entraîner un supplément de loyer à définir aux conditions particulières.

ARTICLE 6 – TRANSPORTS

1. Le transport du matériel loué, à l'aller comme au retour, est effectué sous la responsabilité du preneur sauf mention contraire à l'établissement des conditions particulières de location.

2. La partie qui fait exécuter le transport exerce le recours éventuel contre le transporteur. Il appartient donc à cette partie de vérifier que tous les risques, aussi bien les dommages causés au matériel que ceux occasionnés par celui-ci, sont couverts par une assurance suffisante du transporteur et, à défaut, de prendre toutes mesures utiles pour assurer le matériel loué (assurance valeur déclarée).

3. Le coût du transport du matériel loué est, à l'aller comme au retour, à la charge du preneur, sauf disposition contraire aux conditions particulières.

4. La responsabilité du chargement et/ou du déchargement et/ou de l'arrimage incombe à celui ou ceux qui les exécutent. Le préposé au chargement et/ou au déchargement du matériel loué doit, si nécessaire, avoir une autorisation de conduite de son employeur pour ce matériel.

5. Dans tous les cas, lorsqu'un sinistre est constaté à l'arrivée du matériel, le destinataire doit aussitôt formuler les réserves légales auprès du transporteur et en informer l'autre partie afin que les dispositions conservatoires puissent être prises sans retard, et que les déclarations de sinistre aux compagnies d'assurances puissent être faites dans les délais impartis.

6. Le lieu de livraison et de reprise du matériel est celui indiqué dans les documents de location lorsque le loueur en a la charge.

7. Le preneur s'engage à restituer le matériel confié et à le remettre au transporteur dans lequel il l'a réceptionné. Le preneur s'engage en outre à respecter les modalités de restitution du matériel qui se trouvent en annexe de ce document. En cas de manquement à ces modalités, le loueur ne pourra être tenu responsable d'un quelconque litige avec le transporteur même si le preneur a missionné le loueur pour effectuer le transport du matériel.

8. Extrait de l'ADR - Chapitre 1.1.3 « Exemptions » - para. 1.1.31 « Exemptions liées à la nature de l'opération de transport » :

« Les prescriptions de l'A.D.R. ne s'appliquent pas au transport de machines ou de matériels non spécifiés dans la présente annexe et qui comportent accessoirement des marchandises dangereuses dans leur structure ou leur circuit de fonctionnement, à condition que des mesures soient prises pour empêcher toute fuite de contenu dans des conditions normales de transport. » En cas de déréglementation, l'expéditeur est seul responsable. Délit passible de poursuites prévues par la Loi n°75-1335 du 31.12.75 et décret n°77-1331 du 30.11.77 relatif à certaines infractions à la réglementation sur le transport de matières dangereuses.

ARTICLE 7 – INSTALLATION, MONTAGE, DÉMONTAGE

1. L'installation, le montage et le démontage (lorsque ces opérations s'avèrent nécessaires) sont effectués sous la responsabilité de celui qui les exécute, ou les fait exécuter. L'intervention du personnel du loueur est limitée à sa compétence et ne peut en aucun cas avoir pour effet de réduire la responsabilité du preneur, notamment en matière de sécurité. Le preneur prendra toutes les mesures utiles pour que les règles de sécurité légales ou édictées par les constructeurs soient appliquées. Pour la sécurité des groupes électrogènes, le preneur est tenu :

- d'effectuer une mise à la terre du groupe,
- de prévoir au départ de l'utilisation, un disjoncteur différentiel ou à avertissement sonore et déclenchement automatique, afin de respecter les dispositions du Décret n°

62.1454 du 14 novembre 1962 sur la protection des travailleurs contre les courants électriques (voir section IV articles 29 à 40 du décret précité).

Le branchement du matériel électrique (groupes électrogènes, compresseurs) et les mises à la terre sont effectués par le client et sous sa responsabilité, y compris quand le montage ou l'installation est confié aux soins du loueur.

Pour la mise en place et la pose des constructions mobiles, le preneur est tenu de prévoir des cales et des aires de terrain aménagées, en particulier en ce qui concerne le drainage des eaux.

2. Les conditions d'exécution (délai, prix,...) sont fixées dans les conditions particulières.

3. L'installation, le montage et le démontage ne modifient pas la durée de la location qui reste telle que définie à l'article 4.

ARTICLE 8 – ENTRETIEN DU MATÉRIEL

Le preneur procède régulièrement à toutes les opérations courantes d'entretien, de nettoyage, de vérification et d'appoint (graissage, carburant, huiles, antigel, pression et état des pneumatiques, etc...). Le preneur se charge du lavage quotidien après utilisation, du contrôle des circuits de filtration, de la recharge des batteries et du remplacement des consommables.

ARTICLE 9 – PANNES, RÉPARATIONS

1. Le preneur informe le loueur, par tout moyen écrit à sa convenance, en cas de panne immobilisant le matériel pendant la durée de la location.

2. Dès que le loueur est informé, le contrat est suspendu pendant la durée de l'immobilisation du matériel en ce qui concerne son paiement (excepté pour les pannes dues à une mauvaise utilisation), mais reste en vigueur pour toutes les autres obligations. La résiliation est subordonnée à la restitution du matériel.

3. Aucune réparation ne peut être entreprise par le preneur, sans l'autorisation préalable écrite du loueur.

4. Les réparations en cas d'usure anormale ou rupture de pièces dues à une utilisation non conforme, un accident ou à une négligence sont à la charge du preneur.

ARTICLE 10 – OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES PARTIES

1. Le preneur a la garde juridique du matériel loué pendant la durée de mise à disposition ; il engage sa responsabilité de ce fait sous réserve des clauses concernant le transport.

Le preneur est déchargé de la garde du matériel :

- pendant la durée de la réparation lorsque celle-ci intervient à l'initiative du loueur
- en cas de vol, le jour du dépôt de plainte auprès des autorités compétentes. Le preneur s'oblige à communiquer le dépôt de plainte au loueur.
- en cas de perte, le jour de la déclaration faite par le preneur au loueur.

2. Le preneur ne peut :

- employer le matériel loué à un autre usage que celui auquel il est normalement destiné,

- utiliser le matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles la location a été faite,

- enfreindre les règles de sécurité fixées tant par la réglementation en vigueur que par le constructeur et/ou le loueur,

3. Le preneur ne peut être tenu pour responsable des conséquences dommageables des vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente rendant le matériel impropre à l'usage auquel il est destiné.

ARTICLE 11 – DOMMAGES CAUSÉS AUX TIERS (ASSURANCE "RESPONSABILITÉ CIVILE")

Le preneur et le loueur doivent être couverts, chacun pour sa responsabilité, par une assurance « Responsabilité Civile Entreprise » pour les dommages causés aux tiers par le matériel loué. Le preneur se conformera aux dispositions de l'article 12-1 ci-après pour effectuer ses déclarations de sinistres.

ARTICLE 12 – DOMMAGES AU MATÉRIEL LOUÉ (ASSURANCES "BRIS DE MACHINE, INCENDIE, VOL, VANDALISME...")

1. En cas de dommages, le loueur invite le preneur à procéder à un constat amiable et contradictoire, qui doit intervenir dans un délai de 5 jours ouvrés. En cas d'accident ou tout autre sinistre, le preneur s'engage à :

- 1- Prendre toutes les mesures utiles pour protéger les intérêts du loueur ou de la compagnie d'assurances du loueur,
- 2- Informer le loueur dans les 48 heures par lettre recommandée,
- 3- Faire établir dans les 48 heures auprès des autorités de police, en cas d'accident corporel, vol ou dégradation par vandalisme, une déclaration mentionnant les circonstances, date, heure et lieu ainsi que l'identification du matériel,
- 4- Faire parvenir, dans les deux jours ouvrés, au loueur, tous les ORIGINAUX des pièces (rapport de police, de gendarmerie, constat d'huissier...) qui auront été établis.

2. Le preneur doit couvrir sa responsabilité pour les dommages causés au matériel loué en souscrivant une assurance couvrant le matériel pris en location. Elle doit être souscrite au plus tard le jour de la mise à disposition du matériel loué et doit être maintenue pendant la durée de la location. Le preneur doit informer le loueur de l'existence d'une telle couverture d'assurance. En début d'année ou au plus tard au moment de la mise à disposition du matériel, le preneur adresse l'attestation d'assurance correspondant au contrat souscrit, comportant notamment l'engagement pris par la compagnie d'assurances de verser l'indemnité entre les mains du loueur, les références du contrat qu'il a souscrit, le montant des garanties et des franchises. Les éventuelles limites, exclusions et franchises d'indemnisation résultant du contrat d'assurance souscrit par le preneur sont inopposables au loueur au regard des engagements du contrat. En cas de dommage au matériel, le preneur et ses assureurs renoncent à tous recours contre le loueur et ses assureurs.

3. Dans le cas où le preneur assure le matériel auprès d'une compagnie d'assurances ou sur ses propres deniers, le préjudice est évalué :

- pour le matériel réparable : suivant le montant des réparations.
- pour le matériel non réparable ou volé : à partir de la valeur à neuf, déduction faite d'un coefficient d'usure fixé à dire d'expert ou à défaut dans les conditions particulières.

En cas de dommage, vol ou perte du matériel, le contrat de location prend fin le jour de la réception de la déclaration du sinistre faite par le preneur. L'indemnisation du matériel par le preneur au bénéfice du loueur est faite sans délai, sur la base de la valeur de remplacement par un matériel neuf à la date du sinistre (valeur catalogue), et après déduction d'un pourcentage de vétusté de 10 % par an plafonné à 50 %. Pour les matériels ayant moins d'un an, la déduction de vétusté est de 0,83 % par mois d'ancienneté. Dans tous les cas, le preneur est redevable d'une indemnisation forfaitaire minimum de 250 euros Hors taxes. L'indemnisation versée par le preneur n'entraîne pas la vente du matériel endommagé, qui reste la propriété exclusive du loueur. Le loueur décide seul de procéder ou non à la réparation. Le preneur exerce les recours contre sa compagnie d'assurances à posteriori. Le preneur a toutefois la possibilité de souscrire une assurance « bris de machine » auprès du loueur. Les conditions de souscription à cette assurance sont précisées dans les documents de vente et la souscription à celle-ci. En cas de sinistre considéré comme bris de machine par l'expert nommé par l'assureur du loueur, le loueur appliquera les franchises suivantes et les facturera au preneur (franchise par matériel): Valeur déclarée entre 350 et 3000€ : franchise de 350€. Valeur déclarée entre 3001 et 5000€ : franchise de 500€ Valeur déclarée entre 5001 et 10000€ : franchise de 750€ Valeur déclarée entre 10001 et 20000€ : franchise de 1000€ Au-delà : franchise de 1500€

ARTICLE 13 – VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

1. Le preneur doit mettre le matériel loué à la disposition du loueur ou de toute personne désignée pour les besoins des vérifications réglementaires.
2. Au cas où une vérification réglementaire ferait ressortir l'inaptitude du matériel, cette dernière a les mêmes conséquences qu'une immobilisation (cf. article 9).
3. Le coût des vérifications réglementaires reste à la charge du loueur.
4. Le temps nécessaire à l'exécution des vérifications réglementaires fait partie intégrante de la durée de la location dans la limite d'une demi-journée ouvrée.

ARTICLE 14 – RESTITUTION DU MATÉRIEL

1. A l'expiration du contrat de location, quel qu'en soit le motif, éventuellement prorogé d'un commun accord, le preneur est tenu de rendre le matériel en bon état, compte tenu de l'usure normale inhérente à la durée de l'emploi, nettoyé et, le cas échéant, les accessoires consommables remplacés. A défaut, la fourniture des accessoires est facturée au preneur au tarif public. Le matériel est restitué, sauf accord contraire des parties, au dépôt du loueur pendant les heures d'ouverture de ce dernier.

2. Le bon de retour ou de restitution, matérialisant la fin de la location est établi par le loueur. Il y est indiqué notamment :

- le jour et l'heure de restitution,
- les réserves jugées nécessaires notamment sur l'état du matériel restitué. Le loueur se réserve la possibilité d'établir un examen approfondi du matériel et d'avertir le preneur dans les 72h ouvrées suivant la restitution en cas de vice caché.

3. Les matériels et accessoires non restitués et non déclarés volés ou perdus sont facturés au preneur sur la base de la valeur à neuf.

4. Dans le cas où le matériel nécessite des remises en état consécutives à des dommages imputables au preneur, le loueur peut les facturer au preneur après constat contradictoire conformément à l'article 12.

ARTICLE 15 – PRIX DE LA LOCATION

1. Le prix du loyer est fixé par unité de temps, toute unité de temps commencée étant due dans la limite d'une journée. Toute période commencée est due. Le contrat de location prend fin la veille pour tout matériel restitué dans l'entrepôt du loueur avant 8h30. Les tarifs sont révisibles annuellement sans préavis.

2. Le preneur doit informer le loueur, par écrit, de l'annulation d'une réservation de matériel, au plus tard 48 heures avant la date convenue de mise à disposition. A défaut, la location d'une journée sera facturée au preneur.

3. Dans le cas de modification de la durée de location initialement prévue, les parties peuvent renégocier le prix de ladite location.

4. Ventes d'accessoires et fournitures

Les articles fournitures et accessoires vendus par le loueur sont garantis contre tout vice de fabrication. La garantie est limitée au remplacement des pièces défectueuses, à l'exclusion de tous dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. La garantie cesse d'être due en cas d'utilisation anormale ou de défaut d'entretien des dits articles. De convention expresse, la clause de réserve de propriété s'applique jusqu'au paiement de la totalité du prix conformément à la Loi du 12 mai 1980.

ARTICLE 16 – PAIEMENT

1. Les conditions de règlement sont prévues aux conditions particulières.

Le non-paiement d'une seule échéance entraîne, après mise en demeure, restée infructueuse, la résiliation du contrat conformément à l'article 19. Un acompte calculé sur la durée prévisionnelle de location est demandé au preneur, lors de la conclusion du contrat de location.

2. Pénalités de retard

Toute facture impayée à son échéance entraîne des pénalités de retard dont le taux est fixé aux conditions particulières et, à défaut, conformément à l'article L. 441-6 du code du commerce. En cas de non-paiement du loyer à l'échéance ou de non-acceptation ou de non-paiement à leurs échéances des traites émises à cet effet ou de non-restitution du matériel au terme convenu, la totalité des sommes dues par le preneur au loueur devient immédiatement exigible et toutes les conditions particulières consenties sont annulées de plein droit, même en cas de poursuite de l'activité. Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne

à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. A titre de clause pénale, le loueur se réserve le droit d'ajouter aux pénalités de retard une indemnité de 15 % avec un minimum de 50€ pour remise du dossier au contentieux, sans préjudice de tous autres frais judiciaires.

ARTICLE 18 – RÉSILIATION

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, l'autre partie est en droit de résilier le contrat de location sans préjudice des dommages-intérêts qu'elle pourrait réclamer. La résiliation prend effet après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse. Le matériel est restitué dans les conditions de l'article 14. L'indivisibilité entre tous les contrats implique que la résolution de l'un d'eux entraîne de plein droit celle des autres, à la discrétion du loueur.

ARTICLE 19 – ÉVICTION DU LOUEUR

1. Le preneur s'interdit de céder, donner en gage ou en nantissement le matériel loué.

2. Le preneur doit informer aussitôt le loueur si un tiers tente de faire valoir des droits sur le matériel loué, sous la forme d'une revendication, d'une opposition ou d'une saisie.

3. Le preneur ne peut enlever ou modifier ni les plaques de propriété apposées sur le matériel loué, ni les inscriptions portées par le loueur. Le preneur ne peut ajouter aucune inscription ou marque sur le matériel loué sans autorisation du loueur.

ARTICLE 20 – PERTES D'EXPLOITATION

Par principe, les pertes d'exploitation, directes et/ou indirectes causées par le(s) matériel(s) loué(s) ne peuvent pas être prises en charge par le loueur.

ARTICLE 21 - RÉGLEMENT DES LITIGES

A défaut d'accord amiable entre les parties, tout différend est soumis au tribunal compétent qui peut avoir été désigné préalablement dans les conditions particulières. De convention expresse et sous réserve de la législation impérative en vigueur, le tribunal de commerce de Douai est reconnu seul compétent pour connaître de tout litige relatif au présent contrat.

DÉCOUVREZ NOS CATALOGUES DISPONIBLES



SAS DE
DÉCONTAMINATION



EXTRACTEURS
D'AIR



CONSOMMABLES
EQUIPEMENTS ET PROTECTIONS
INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES



Parc de l'Ermitage Rue Louis Blériot
59552 Lambres-Lez-Douai
Tél : 03 21 60 39 39
info@bestfrance.fr

